

Débat public SDDR « Branché sur demain : le réseau électrique en débat »  
Verbatim – compte rendu intégral

Réunion territoriale – Lundi 20 octobre 2025

Les enjeux du raccordement électrique haute tension pour le  
développement économique d'un territoire : l'exemple de Châteauroux

Salle / Adresse :	Châteauroux – cité du numérique
Participants :	160
Début-fin :	19h-21h

**Commission nationale du débat public (CNDP)**

M. Francis BEAUCIRE - CPDP  
M. Jacques REGAD - CPDP

**Intervenants**

M. Gil AVÉROUS - Maire de Châteauroux  
M. Thibault LANXADE – Préfet de l'Indre  
M. Marc FLEURET – Président du Conseil départemental de l'Indre  
Mme Carole PITOU-AGUDO – Déléguée régionale RTE  
M. Olivier BÉATRIX – Conseiller régional

**Animation**

Mme Shirine OMARI – WDPE  
Mme Claire BOUDIER - WDPE

### **Mme Shirine OMARI – Animatrice**

Mesdames, messieurs, bonsoir. On va proposer aux dernières personnes qui sont en train d'arriver de s'installer pour lancer la réunion. Bienvenue à toutes et à tous à cette deuxième réunion territoriale organisée dans le cadre du débat sur le schéma d'évolution du réseau du transport d'électricité organisée par la Commission nationale du débat public. Donc ce soir, nous allons questionner et analyser les enjeux du raccordement électrique haute tension pour le développement économique des territoires et avec le cas précis de Châteauroux et de son territoire un peu plus élargi. Peut-être avant de lancer la réunion. Je vais laisser Monsieur le Maire, Monsieur Gil Avérous, ainsi que président de l'agglomération Châteauroux Métropole, nous faire un mot d'accueil.

### **M. Gil AVÉROUS - Maire de Châteauroux**

Bonsoir à toutes et à tous. Bonsoir particulièrement à Francis Beaucire, qui est le président de la Commission nationale du débat public. La Commission nationale du débat public, c'est une instance évidemment importante dans notre pays, mais qu'on n'a pas l'habitude de fréquenter et de connaître. Elle se déplace quand il y a des projets d'intérêt national impactant pour un territoire. Et on est vraiment, et c'est le sens du message que je voulais vous adresser ce soir, très honoré d'accueillir ici à Châteauroux cette réunion qui va nous permettre de débattre d'un sujet qui est vraiment essentiel pour nous, qui est celui du raccordement électrique haute tension et de son impact sur le développement économique pour un territoire comme le nôtre. Saluer Monsieur le préfet qui nous fait l'honneur d'être là ce soir et qui va intervenir tout à l'heure avec le président du département, Marc Fleuret. Saluer aussi Madame Pitou-Agudo, qui est directrice régionale de RTE, qui est venue accompagner de ses collaborateurs, dont Madame Gillmann, en charge des relations publiques. Et vous saluer toutes et tous. Il y a un beau panel aujourd'hui de représentants des administrations, des collectivités territoriales. On sera sûrement rejoint par Monsieur Béatrix tout à l'heure qui est conseiller régional délégué à ces questions-là.

Et puis, Il y a de nombreux représentants du monde de l'entreprise. Je vois beaucoup de chefs d'entreprises, de représentants de fédérations professionnelles, de chambres consulaires, le président de la Chambre de métier, le président de l'Agence d'attractivité du département, des gens qui sont impliqués. Il y a vraiment une variété très importante dans cette salle de gens qui sont militants associatifs, sur des thèmes de l'écologie, de préservation de l'environnement, du patrimoine aussi. Je vois des gens de la Fondation du patrimoine qui sont là, Madame la Présidente. Bienvenue. Je pense que c'est le sens de la Commission nationale du débat public que de pouvoir mettre autour de la table, ou là, en l'occurrence, réunir dans une même salle, des gens très divers qui représentent notre société, qui représentent notre territoire et qui seront amenés à s'exprimer, à donner leur avis sur un sujet d'intérêt national. Encore une fois, très honoré que ça se passe à Châteauroux, parce qu'il y aura 5, 6 dates ou 5, 6 lieux plus exactement de rencontres en France. Donc ça ne fait pas tant que ça à l'échelle du pays et de nos 100 départements. Donc c'est important pour une fois, et je pense que ça explique aussi cette forte mobilisation.

On avait annoncé une centaine de personnes et il y a plus de 100 personnes ici. Donc, c'est une belle surprise pour nous et ça nous promet des débats intéressants. Merci encore une fois d'avoir choisi Châteauroux. Très heureux de vous accueillir ici.

### **Mme Shirine OMARI – Animatrice**

Merci beaucoup Monsieur le Maire. Peut-être avant de commencer, vous présenter le déroulé de la soirée. Nous allons commencer par une introduction qui a déjà commencé, mais on vous présentera peut-être tout à l'heure plus dans le détail les enjeux de ce soir. La réunion va s'organiser autour de deux grandes séquences. La première dédiée à dessiner un peu le contexte territorial, comprendre les enjeux locaux, les politiques publiques à l'œuvre pour le développement économique de Châteauroux, mais aussi du département et de la région, et bien sûr, en lien avec le schéma d'évolution du réseau électrique. À l'issue de cette première séquence, ouvrir un premier temps d'échange, notamment axé sur des questions et des besoins de compréhension sur ce qui aura été présenté. Et puis ensuite, une deuxième séquence dédiée à vous entendre sur vos attentes à l'égard du schéma d'évolution du réseau électrique. Ensuite, on conclura sur les prochaines dates et les modalités, les autres possibilités pour participer au débat et on essaiera de vous libérer à 21h00 comme annoncé et on ouvrira un petit temps convivial. Vous aurez un buffet à la sortie. Peut-être avant de commencer, vous expliquer quelques règles du jeu, comme on les appelle, et vous expliquer comment s'organise la soirée.

Elle a lieu ici à Châteauroux, mais elle a aussi lieu sur Youtube. La réunion est retransmise en direct. Et les personnes qui vont réagir en commentaires sont aussi importantes que celles qui sont présentes ce soir. On relaira leurs questions et leurs remarques. Ça, c'est une première chose. Vous êtes filmés pour les personnes qui sont de ce côté de la salle et de ce côté là-bas, c'est une zone non filmée si vous le souhaitez. Quelques principes : une écoute et un accueil respectueux de la parole de chacune et chacun. Il est possible que vous n'ayez pas les mêmes positions vis-à-vis des enjeux du territoire. On vous invite toutefois à écouter de façon respectueuse les points de vue des unes et des uns et autres. Des propos argumentés et compréhensibles. Vous le savez peut-être si vous avez déjà participé à des débats publics. La CNDP, la Commission nationale du débat public, accueille les propos argumentés et compréhensibles. Donc, on vous invite à éviter les acronymes, les mots très techniques pour que tout le monde puisse suivre de façon sereine la réunion. Des propos concis et des respects des temps de parole. Vous verrez des petits chronos défilier et je serai celle qui sera un peu la maîtresse du temps et je vous embêterai quand on dépassera un peu trop les temps de parole.

Transparence et traçabilité des échanges, je le disais, la réunion est filmée et tout ce qui sera dit fera l'objet d'une retransmission, retranscription, et on recueillera aussi tout ce qui est dit dans le chat de YouTube. Et enfin, un principe d'inclusion cher à l'équipe du débat. On essaiera de répartir de façon équitable la parole ce soir, hommes, femmes, mais aussi selon ce que vous représentez, si vous êtes venus à titre de citoyen, d'une association, d'un industriel. On essaiera un peu d'avoir des prises de parole représentatives des participants ce soir. Avant d'ouvrir la séance, l'idée est aussi que vous sachiez qui est autour de vous. On vous propose un petit sondage à main levée avec quelques questions. Si vous le voulez bien, bien sûr. Est-ce que les personnes qui viennent de Châteauroux peuvent lever la main ? Large majorité. Est-ce qu'il y a des personnes qui viennent du département de l'Indre plus largement, qui ne seraient pas de Châteauroux ? Très bien. Et peut-être à l'échelle de la région ? Très bien. On aura un public très averti sur les questions très locales. Et puis peut-être comprendre un peu de quel endroit vous vous situez. Est-ce que certains et certaines font partie d'associations ?

Très bien. De ce côté, des professionnels de l'énergie, des industriels. Devant. Et des personnes, là, à titre de citoyens, intéressés par le sujet. Est-ce qu'il y a aussi des associations ou organismes particulièrement dédiés aux sujets environnementaux ? Très bien. Merci beaucoup pour ces réponses. Les personnes en ligne ont eu aussi l'occasion de partager des réponses, mais elles sont restées plutôt discrètes. On a quelques participants d'Île-de-France, de Centre-Val de Loire et des Hauts-de-France. Merci pour votre implication et puis des professionnels du secteur de l'énergie et des personnes curieuses et intéressées par le sujet. Je vous propose d'ouvrir enfin la soirée avec le président de l'équipe du débat, Francis Beaucire et Jacques Regad, membre de l'équipe du débat, pour nous présenter les enjeux et les attentes de ce soir.

### **M. Francis BEAUCIRE – CPDP**

Bonsoir à toutes et tous. Un grand merci pour votre présence. Un grand merci aussi, Monsieur le maire, Monsieur le président du département, Monsieur le préfet. C'est notre première réunion sur les territoires dans le cadre de ce débat public. Alors, peut-être deux mots pour dire dans quel cadre nous nous situons. La Commission nationale du débat public, c'est une organisation qui est destinée à recueillir la parole des publics, qui est un droit constitutionnel. Et ce droit constitutionnel est encadré par le Code de l'environnement. Voilà dans quel cadre nous travaillons.

Et cette fois, C'est RTE, l'entreprise publique qui s'appelle Réseau de Transport d'Électricité, donc on est dans de la haute et très haute tension - il ne faut pas confondre avec Enedis - qui a saisi la CNDP sur son projet, sa proposition de Schéma Décennal de Développement du Réseau. C'est un horizon à 2040 avec un investissement conséquent à la clé. La Commission nationale du débat public a décidé d'organiser un débat avec différentes modalités. Ça concerne la totalité du territoire français, mais évidemment, on n'a pas imaginé un seul instant de ne pas nous déplacer sur les territoires. Quand on regarde un petit peu les cartes, les documents que vous avez certainement entre les mains, avec la synthèse du dossier établi par RTE pour ce débat, on voit qu'il y a de très grosses zones industrielles. La plupart du temps, sont des zones industrialo-portuaires, Dunkerque, Le Havre, Marseille-Fos. On a la région Île-de-France, qui est une très, très grosse consommatrice d'électricité.

Et puis, il y a tout le reste de la France. Le reste de la France, c'est le motif qui nous amène aujourd'hui ici à Châteauroux. Il y a des villes moyennes de différentes tailles. Il y a des collectivités qui ont des initiatives en matière de développement économique local et qui, par conséquent, s'adressent aussi à RTE en matière de fourniture, de desserte d'électricité à haute et très haute tension. Donc, Châteauroux, c'est un lieu qui cohabitait un certain nombre de cases dans cette problématique proposée par RTE, avec des questions de renforcement du réseau à l'échelle nationale, avec des questions de raccordement des industries qui sont en quelque sorte intéressées pour basculer dans la décarbonation, c'est-à-dire dans la consommation d'électricité à la place d'énergie fossile. Voilà pourquoi, effectivement, Châteauroux a retenu notre attention. Et on est content que vous soyez aussi nombreux ce soir, parce que pour nous, c'était un défi. Quand on va au Havre, on n'a pas de problème remplir une salle, parce que c'est une grande question industrielle à l'échelle nationale.

Quand on vient dans une ville moyenne, dans une région comme celle-ci, pour nous, c'est une sorte de défi. Donc, merci encore d'être venus. Et donc, comme je le disais, nous sommes là pour

recueillir votre parole. Vous allez entendre, mais je laisserai la parole aux animatrices de cette s ance pour reprendre la main. Vous allez entendre un certain nombre d'interventions sur le d veloppement  conomique local, on va dire  a comme  a, et vous allez pouvoir y r agir, vous manifester. Et puis ensuite, on vous pr sentera  galement tous les autres moyens que vous aurez de vous exprimer d'ici la fin de ce d bat qui sera cl tur  le 14 janvier. Voil  ce que je voulais dire. Je vais laisser la parole   Jacques, qui a con u finalement l'argument de cette soir e, pour vous pr senter un petit peu les probl matiques qu'on va soulever devant vous.

### **M. Jacques REGAD – CPDP**

Merci Francis. Bonsoir   toutes et   tous. Effectivement, tu as dit beaucoup de choses sur les motivations qui nous am nent aujourd'hui   Ch teauroux. Effectivement, dans les diff rentes questions qu'on s'est pos es quand on a eu   analyser ce sch ma d cennal, qui court jusqu'en 2040, avec beaucoup de probl matiques, une question fondamentale qui est de dire : On n'est pas sur un projet pr cis, on est sur une strat gie nationale avec des implications   plus ou moins long terme. Et en tous les cas, des applications qui seront tout   fait concr tes dans les 5, 10 ou 15 ans   venir sur vos territoires.

Et donc, en d cortiquant un peu ce sch ma, il y a des questions techniques, des questions th matiques qui ont  t  identifi es comme l'impact sur le paysage, l'impact sur l'environnement,  galement sur le processus industriel que  a va impliquer. Donc, toutes ces questions sont trait es dans des webinaires th matiques jusqu'  fin d cembre. Mais aujourd'hui, on a voulu se concentrer sur quels sont les enjeux pour un territoire comme Ch teauroux, quels sont les enjeux du raccordement, puisqu'il y a deux th matiques importantes qui vous concernent dans ce sch ma, c'est le raccordement des industriels qui sont en phase de d carbonation ou en phase de cr ation d'entreprise n cessitant beaucoup d' nergie, plus ou moins beaucoup d' nergie. Et puis, comment on arrive  galement   raccorder les nouveaux producteurs d' nergie, donc d' nergies renouvelables, photovolta que, solaire ou  olien en particulier, pour qu'ils puissent produire et se raccorder et faire vivre leurs activit s. Donc cette question nous a sembl  importante. Et en parall le sur un territoire comme le v tre, quelles sont les probl matiques que  a implique ? C'est- -dire l'acceptabilit  d' ventuels nouveaux ouvrages de raccordement RTE.

### **M. Francis BEAUCIRE - CPDP**

Quelles sont les probl matiques en termes des conditions dans lesquelles  a peut s'installer ? Quels sont vos besoins ? Quelles sont vos attentes ? Donc, on veut vous entendre sur ces questions-l . Et puis, sur ce territoire, il y a  galement cette th matique autour du renforcement du r seau, puisque le r seau, l' lectricit  arrive d'un point A vers un point B. Elle circule dans toute la France. Et donc,  a sera expliqu  par la repr sentante de RTE, une th matique sur le renforcement global du r seau sur un axe sud-ouest, nord-est de la France, qui passe notamment par Ch teauroux. Et puis, dernier point en termes de probl matiques, on a effectivement dans ce sch ma identifi  trois grandes priorit s. Une priorit , Francis l'a dit, sur les zones portuaires. Une deuxi me priorit  o  il y a sept sites identifi s   l' chelle nationale qui sont en priorit  deux, c'est- -dire qui vont  tre  quip s d'ici 2030. Et puis, il y a Ch teauroux qui est dans un peloton de troisi me priorit  dans le sch ma avec d'autres r gions comme la Haute-Vienne, par exemple. Et donc l , on pense qu'il y a quelque chose   travailler et c'est en vous  coulant qu'on pourra

effectivement faire ressortir vos besoins et en discuter et donner un avis à RTE qui aura à faire évoluer ou pas son schéma en 2026.

Voilà à peu près les problématiques qu'on souhaite évoquer. Encore une fois, merci de votre présence et on sera tout à fait à l'écoute.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup Jacques et Francis. Je vous propose donc d'ouvrir la première séquence dédiée à dresser le portrait du contexte territorial. Quelles sont les politiques publiques en matière de développement économique à Châteauroux et je le disais tout à l'heure dans un périmètre plus élargi et bel et bien en lien avec cette idée de renouvellement du réseau d'électricité. Pour cela, plusieurs intervenants et plusieurs représentants et représentantes du territoire. Monsieur le Maire de Châteauroux, Gil Avérous, Monsieur le Préfet de l'Indre, Thibault Lanxade, je vous invite bien sûr à nous rejoindre, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Indre, Marc Fleuret, pardon, Monsieur Olivier Béatrix, Je ne sais pas si vous êtes arrivé... Qui est sur la route, qui nous rejoindra peut-être. Ou peut-être à temps, on l'espère. Et Madame Carole Pitou-Agudo, que Monsieur le Maire a présentée tout à l'heure, déléguée régional de RTE dans l'Ouest.

Merci à tous et toutes pour votre mobilisation. Ce que je vous propose, c'est peut-être de dresser un portrait des enjeux de votre territoire aux différentes échelles et des projets à l'œuvre en lien avec ces enjeux de renforcement du réseau électrique, avec peut-être un premier point de vue, celui du maire de Châteauroux et président de la communauté d'Agglo Châteauroux Métropole.

### **M. Gil AVÉROUS - Maire de Châteauroux**

Merci. Peut-être vous dresser un tableau de la situation et du territoire dans lequel on se trouve à l'aune de ce qu'on a vécu ces 50 dernières années. On est ici à Châteauroux, une ville moyenne dans un département rural. Ville moyenne qui a beaucoup souffert de la désindustrialisation. Un secteur historiquement industriel lié autour de la confection, de l'automobile, progressivement aussi de l'aéronautique, qui a perdu des habitants, qui dit perte d'industrie dit perte d'emploi, dit perte d'habitants, particulièrement dans sa ruralité. Je vais être assez rapide, puisque le but, c'est qu'on puisse après discuter. Département rural peu peuplé = département propice à l'installation des énergies renouvelables, éoliennes, solaires, champs de panneaux solaires. Et du coup, nécessité d'injecter beaucoup sur le réseau. Il y a un réseau qui n'a pas été dimensionné pour ces injections multiples et nombreuses et aujourd'hui relativement fortes.

Une nécessité pour nous, élus responsables publics, d'essayer de redynamiser ce territoire et de ne pas regarder comme quelque chose d'inexorable cette perte d'habitants et cette désindustrialisation. Donc une volonté d'accompagner nos entreprises dans leur développement. Mais on le disait aujourd'hui, on a des secteurs qui se portent bien, le secteur du luxe, l'agroalimentaire, l'aéronautique, mais qui aujourd'hui, quand ils présentent un projet d'extension, d'activités supplémentaires, une ligne de fours, on a ici la seule usine en France qui produit du verre Pyrex, des usines qui sont consommatrices, plus ou moins intensément, d'électricité, avec ce que je disais tout à l'heure, le fait qu'on injecte beaucoup, on arrive rapidement avec des difficultés de raccordement et un capacitaire qui est problématique.

Notre chance, c'est d'avoir du foncier disponible et du foncier qui est prêt pour accueillir des industries. On a une grande zone d'activité sur l'agglomération de Châteauroux qui s'appelle Ozans, qui est classé site industriel clés en main, qui doit donc, dans la stratégie nationale, nous permettre d'accueillir de nouvelles activités dans un délai relativement court. On s'engage tous à faire des instructions dans un délai de neuf mois parce qu'on a déjà anticipé les enquêtes publiques, les fouilles archéologiques, les enquêtes quatre saisons. Mais quand on est sur la bataille nationale, sur des activités qui sont en fort développement - tout à l'heure, je vous disais qu'un de nos savoir-faire traditionnels, c'est celui de l'automobile, aujourd'hui, l'automobile évolue, tout le monde en a conscience, vers le tout électrique, plus ou moins vite, avec l'installation de Gigafactories, d'usines de production de batteries. À chaque fois qu'il y a eu une compétition entre territoires pour accueillir une Gigafactory, systématiquement, on n'a pas été retenus. On a fini toujours sur le podium, premier, deuxième ou troisième, avec une priorité donnée sur des implantations dans les Hauts-de-France, particulièrement autour de Dunkerque. Et on voit bien ce secteur de l'automobile, progressivement, coulisser, j'allais dire, pour se concentrer dans les Hauts-de-France, autour de Dunkerque. Et quand vous installez des gigafactories et vous faites de l'assemblage là-bas, forcément, les sous-traitants, ils sont appelés à aller se rapprocher. Et donc nous, on constate en fait non pas un aménagement du territoire, mais une sorte de déménagement du territoire qu'on subit avec cette concentration dans cette implantation au nord du pays, qui n'est évidemment pas central au niveau national, qui l'est peut-être au niveau européen, mais qui déséquilibre tout l'aménagement du territoire, bien au-delà d'un territoire comme Châteauroux.

Nous, les professionnels, pour le dire tout à l'heure, nos entreprises dans le secteur de l'automobile, elles approvisionnaient beaucoup les unités d'assemblage situées sur la région parisienne. Je pensais à Flins, notamment, l'usine de Flins qui devient une usine de déconstruction aujourd'hui, il n'y a plus d'assemblage. Et donc c'est vraiment, pour nous, un enjeu d'intérêt public que d'arriver à réaugmenter, parce que dans les critères de non-sélection de nos territoires, c'est cette absence de dessertes électriques suffisantes. Alors qu'effectivement, dans les Hauts-de-France, avec l'histoire du bassin minier, il y avait des réseaux déjà fortement dimensionnés. Nous, on n'a pas cette chance ici d'avoir dans le département de l'Indre des réseaux suffisamment puissants pour nous permettre d'alimenter des gigafactories.

Tout le monde entend parler de la nécessité d'accompagner le développement de l'intelligence artificielle et du stockage de données autour des data centers. Nous, clairement, aujourd'hui, pour un data center classique, on a la capacité, à partir d'un deuxième data center, on ne l'a plus. Donc, c'est aussi une opportunité qui est difficile pour nous à saisir parce qu'on sait qu'on n'a pas suffisamment de réseaux dimensionnés pour accueillir ces unités qui sont créatrices d'emplois.

Vous parliez, et j'en terminerai là-dessus, de l'acceptabilité des projets, l'acceptabilité de la construction d'une nouvelle ligne, mais aussi l'acceptabilité de projets industriels. On sait qu'aujourd'hui, dans le choix des porteurs de projets, l'acceptabilité sur un territoire de leur activité, c'est quelque chose qui est pris en compte dès le départ. Nous, on a cette chance d'avoir un passé industriel et donc d'avoir une population qui a été habituée à avoir des entreprises avec ce que ça peut impacter en termes de circulation de camions. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus facile d'implanter une industrie sur un territoire comme le nôtre que dans une métropole où on sait que la densification est déjà très forte, que le *zéro artificialisation nette* fait que les collectivités vont devoir choisir entre des hectares pour du logement, pour des écoles ou pour de l'industrie.

Nous, on a des sites qui sont déjà viabilisés, qui ont été aménagés, conçus pour, mais notre handicap premier, vraiment, c'est cette desserte électrique. Et c'est quelque chose de nouveau. Moi, je me rappelle, on a ici des investissements chinois. Il y a 15 ans, quand les premières délégations chinoises venaient, les Chinois nous posaient toujours cette question de la desserte électrique et de savoir si on avait suffisamment d'électricité. Et on les regardait, un peu en rigolant d'ailleurs, en disant : « Vous savez, nous, on a du nucléaire en France, on a ce qu'il faut en électricité » Mais jamais on se posait cette question du réseau de transport et de savoir si, durablement, il allait être suffisant.

Aujourd'hui, nous, on subit cette insuffisance vraiment, du réseau de transport. Et nous, ce sujet national, soumis aujourd'hui à débat, il est vraiment primordial et déterminant pour l'avenir de notre territoire. Soit on arrive à augmenter cette capacité de desserte de notre territoire et on a une chance un jour de pouvoir retourner la situation et de recréer ces emplois qui ont été détruits et qui font cruellement défaut à nos habitants. Et on a la chance de pouvoir garder nos jeunes sur le territoire, de former, d'avoir même des nouvelles filières de formation de production, tant à Châteauroux que dans le reste du département, c'est-à-dire tant en secteur urbain que dans la ruralité. Soit on loupe le coche de ce renforcement électrique - et vous disiez déjà que c'était un projet à l'horizon 2040. Et on sait qu'encore pour 60 ans, on est en dehors de toute opportunité de permettre à nos habitants de vivre ici au pays, en sachant qu'on a cette chance aussi d'avoir un... Je parlais de foncier d'entreprise tout à l'heure, mais aussi un foncier en termes d'habitat, de logement, qui est aujourd'hui accessible. C'est un des rares territoires en France où vous pouvez acheter une maison à un prix raisonnable, où votre salaire, même s'il est faible, parce que c'est le cas dans le département, les salaires sont bas, mais vous pourrez quand même rembourser votre emprunt pour devenir propriétaire plutôt que d'aller dans un grand centre urbain où vous allez mettre 50 ans, 60 ans à devenir propriétaire. Et quand vous allez rembourser votre emprunt, il faudra à nouveau emprunter pour rénover votre logement.

Nous, on a un territoire qui est vraiment propice aux installations, au développement, à la création de richesses. Mais aujourd'hui, il nous manque cruellement cette disponibilité de réseau. Vous disiez qu'on était classé dans les troisièmes priorités. Très honnêtement, si vous voulez faire de l'aménagement du territoire, du vrai, il faudrait nous remonter plutôt en deuxième, voire en première dans le calendrier des réalisations, parce que pour nous, aujourd'hui, on est prêts. On a les terrains, on a les projets, on a des porteurs de projets. Ce qui nous manque, c'est la capacité.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour ces explications et la présentation des enjeux locaux. Peut-être justement expliquer comment va être soutenu le territoire dans ces projets, notamment avec le programme France 2030 porté par l'État. Ce qu'on vous propose ensuite, c'est d'entendre Monsieur le préfet et Monsieur le président du conseil départemental sur la stratégie Indre 2030 et sur la stratégie de soutien aux projets locaux.

### **M. Thibault LANXADE – Préfet de l'Indre**

Sur le projet Indre 2030, c'est le président du conseil départemental qui mettra en avant cette feuille de route stratégique. Je vais peut-être reprendre quelques points de ce que vous avez évoqué, Monsieur le Ministre, mais en essayant de donner quelques points d'approfondissement.

Vous avez parlé du caractère industriel du département. Oui, nous avons cette capacité industrielle et oui, sur l'ensemble du département, nous avons encore de la surface disponible. Et cette surface disponible, comme vous l'avez dit, elle n'est pas suffisamment raccordée pour obtenir la puissance nécessaire au projet industriel pour lequel les grands groupes nous consultent aujourd'hui. Ces grandes consultations, elles donnent lieu à des discussions très serrées avec RTE, en ce moment, qui permettent de pouvoir viabiliser ces projets. Également avec Enedis, pour s'assurer que dans des projets industriels de moindre importance, il y ait la capacité d'obtenir des postes sources, à condition qu'on ait un réseau qui nous permette de pouvoir distribuer cette électricité.

Nous avons des projets importants : Je pense notamment à la commune de Levroux, qui non seulement souffre au quotidien aujourd'hui d'un manque de puissance - même si cela est dû à la vétusté du réseau et je salue les équipes d'Enedis qui travaillent beaucoup sur ce point - néanmoins ce renfort de puissance est important. Il y a un gros projet dans la ville de Levroux qui doit nous permettre de faire sortir un bâtiment important pour un grand groupe où là, la puissance électrique sera requise.

Nous avons un deuxième sujet qui est clé, vous l'avez abordé, c'est le sujet des énergies renouvelables. Je suis arrivé il y a deux ans, c'était extrêmement tendu dans le département, sur les éoliennes. Il y a eu un travail qui a été mené avec l'ensemble des maires des 241 communes permettant de définir des zones dites d'accélération. Ces zones dites d'accélération ont été définies quasiment dans toutes les communes du département. Éric, combien de communes exactement ? A peu près une dizaine qui n'ont pas été... à peu près une dizaine. Donc 231 communes sur 241 communes, ont défini des zones dites d'accélération pour accueillir des énergies renouvelables. Et pour accueillir des énergies ou ne pas accueillir d'énergie. Autrement dit, les communes ont délibéré pour dire quel est le foncier disponible pour accueillir ou pas de l'éolien, du méthaniseur ou du panneau solaire. Ce travail lourd a été fait commune par commune, qui nous a permis d'abord de dépassionner le débat, de redonner la possibilité aux maires de pouvoir définir sur leur territoire ce qu'ils souhaitent ou non pour l'avenir, et puis, bien évidemment, de réguler les éoliennes qui étaient devenues importantes dans le département.

Aujourd'hui, nous avons plus d'une centaine de projets qui nous permettent de pouvoir répondre à nos objectifs à la fois régionaux sur le SRADDET, mais également aux objectifs de décarbonation totale d'ici 2040, 2050. Mais pour cela, Si on veut répondre à ces objectifs, le réseau n'est pas adapté. Et de façon très claire, aujourd'hui, sur les 100 projets que nous avons dans le département, avec des stades plus ou moins avancés, soit des déclarations d'intention, soit des cours d'instruction, quand vous êtes dans le nord-est du département ou dans le sud-ouest du département, vous ne serez pas raccordé avant 2030 ou 2032. Donc, tous les projets qui se sont mis en dynamique depuis ces derniers mois ou ces dernières années, avec des processus administratifs compliqués, parce que les discussions étaient passionnées, y compris des projets qui sont contestés devant le tribunal administratif, quand bien même ils seraient validés, les raccordements ne se feraient pas immédiatement. J'ai en tête la commune du Blanc qui s'est dépêchée parce qu'il y avait une opportunité de pouvoir aliéner une partie de l'aérodrome du Blanc, à peu près une trentaine d'hectares, pour mettre des panneaux solaires. Les autorisations ont été données très rapidement. Elles ont permis de pouvoir mettre en place, si ce n'est que le raccordement ne se fait pas. Donc, c'est un manque à gagner pour la commune qui

était prévu dans son budget en centaines de K€ chaque année. C'est un manque réel de ces ressources.

Ces sujets d'ENR où le département a fait énormément d'efforts pour utiliser cette énergie à bon escient, parfois contesté au titre de l'environnement, notamment sur les éoliennes, aujourd'hui, se voient entravés parce que nous n'avons pas la capacité de pouvoir absorber ce réseau. Et le Code de l'énergie étant, fait que nous n'avons pas la capacité de prioriser les projets qui nous permettraient, avec les élus, avec les porteurs de projets, avec la Direction départementale des territoires, de dire : Il vaut mieux positionner ces projets de telle ou telle façon, puisque les projets vont de 1 mégawatt à 250 mégawatts. Donc, nous sommes dans un département contraint, alors que paradoxalement, nous avons fait des efforts incroyables au titre des énergies renouvelables et nous voyons pénalisés sur les efforts que nous avons effectués.

L'autre point auquel je rends attentif, c'est qu'on est un département rural agricole. Nous avons 3 000 agriculteurs et la transition environnementale, écologique, nécessaire pour notre pays, que doivent faire en partie les agriculteurs - Je ne vais pas vous parler des céréales liées en ce moment et des rendements qui sont extrêmement bas, qui les mettent dans une posture très compliquée. Beaucoup réfléchissent ou beaucoup ont enclenché des projets d'agrivoltaïsme ou de photovoltaïsme qui leur permettent d'avoir des compléments de revenus, de maintenir nos agriculteurs en place et de diversifier leurs exploitations. Et si nous n'avons pas la capacité de pouvoir leur fournir le réseau nécessaire à absorber, nous allons avoir davantage de difficultés à les maintenir sur notre territoire. Que ce soit grande culture céréalière, 300, 350 hectares ou polyculture, élevage, où tout simplement, ils vont mettre dix hectares pour pouvoir offrir des compléments de revenus essentiels au maintien de l'activité agricole dans le département.

Donc, il y a évidemment nos entreprises qui ont besoin de cette puissance si elles souhaitent se développer, s'agrandir, le monde agricole, et puis enfin, le dernier point - c'est là où il ne faudrait pas que nous ne soyons pas récompensés des efforts que nous avons faits, le département, l'État local, au travers de La stratégie Climat 36 a mis en place toute une dynamique d'accompagnement sur la transition environnementale, plus de 24 projets résilients ont été mis en place, on est allés beaucoup plus loin que ce que nous demandait la COP régionale en termes de déclinaison, et on n'aurait probablement pas la capacité de tout déployer alors que nous sommes déjà en avance de phase, parce que la clé de voûte reste cette capacité à avoir la puissance nécessaire pour soit autonomiser nos villages, dans le cadre de cette décarbonation où on tend à être prêts plus tôt, ou de répondre aux exigences de nos entreprises... Je vois le compteur... Donc la clé de voûte, évidemment, c'est le renforcement, la robustesse de notre réseau électrique. Je vous remercie.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Monsieur le préfet... Monsieur Fleuret, je vous propose peut-être de prendre la suite.

### **M. Marc FLEURET – Président du Conseil Départemental de l'Indre**

Très bien. Moi, je vais vous parler un peu d'Indre 2030. Pourquoi on a mis en place avec l'État et la région, cette dynamique Indre 2030 ? On est parti d'un constat qui est le même sur la plupart des départements ruraux français : On a une baisse des habitants, une baisse qui est due surtout

à des habitants qui sont vieillissants, puisque le flux entrant est supérieur au flux sortant, mais comme on a beaucoup de décès, on a une baisse significative de la population, même si elle tend à baisser ces dernières années. Et puis, on a, comme dans beaucoup de territoires, une difficulté de santé, de réindustrialisation. Donc, il y avait deux possibilités : Soit, on restait les bras ballants à regarder ce qui se passait, soit on rentrait dans une dynamique. On avait déjà créé, il y a quelques années, l'agence d'attractivité départementale qui repose sur trois jambes : la santé, le tourisme et la culture, et la troisième partie qui était une action pour faire revenir les habitants sur notre territoire. Nous, avec l'État, au niveau départemental, on s'est dit : Il faut qu'on arrive à avoir une ligne directrice dans les projets, qu'on puisse associer les élus et les acteurs du département sur cette dynamique et qu'on soit en capacité de mettre de l'argent sur la table pour booster les projets à rayonnement départemental qui nous semblent essentiels pour le développement de notre département.

L'étage qui nous a paru le plus efficient en termes d'élus, c'était les communautés de communes, puisqu'elles regroupent l'ensemble des maires du secteur. On est partis sur une première réunion où avec ces présidents de *ComCom* (*communautés de communes*), on a établi ensemble les axes que l'on pouvait traiter avec les acteurs industriels. Ils sont au nombre de huit. Ils vont des mobilités jusqu'à l'économie, l'attractivité, en passant par l'agroalimentaire et les mobilités. Ensuite, on a réuni, lors de demi-journées thématiques, les acteurs territoriaux pour plancher sur les différents thèmes et apporter des idées et surtout mettre des priorités sur ce qu'il y avait d'important à mettre en œuvre pour essayer d'accélérer ce développement local. Très, très rapidement, il y a eu des choses assez évidentes qui sont sorties, j'allais dire, de ces débats. Et puis, évidemment, on a eu des axes nouveaux que l'on a souhaité mettre en place. Au niveau de ce qui nous intéresse ce soir, l'industrialisation, effectivement, la nécessité de pouvoir avoir de la part de RTE une dynamique et une accélération pour avoir possibilité d'avoir l'accès à l'électricité de façon massive, est sortie très rapidement des débats. Et j'allais dire que c'est même le point un qui est sorti sur la thématique industrialisation.

Et puis ensuite, évidemment, au niveau de l'industrialisation, un acteur territorial nous a dit : « Oui, c'est bien d'aller chercher des nouvelles entreprises, mais peut-être qu'il serait intéressant de soigner celles qui sont là ». Et je vous regarde parce que c'était vous à l'époque qui étiez président du MEDEF qui nous l'avez dit, mais de soigner les entreprises qui sont ici et les aider à se développer. C'est un axe, évidemment, tout de suite qui a fait tilt et que l'on va développer. Si je fais la liste à la Prévert des projets sur l'agroalimentaire, une légumerie est tout de suite sortie des idées, puisque nos maraîchers produisent, travaillent déjà avec les collectivités territoriales sur le sujet, mais en termes de légumes, la conservation, on n'a aucun endroit local pour le faire. Il y avait un trou dans la raquette. On a tout de suite pris le dossier en main à ce niveau-là et on travaille déjà ardemment puisqu'il y a déjà plusieurs porteurs de projets qui se sont faits connaître et on est en train de travailler pour mettre en place cette légumerie.

Sur le plan de l'économie et de l'attractivité, on a plusieurs axes, notamment un axe fort au niveau du château de Valençay, puisqu'on souhaite y développer à la fois un hébergement et une restauration de luxe, puisqu'on est en contact avec un chef étoilé pour développer un restaurant et une hôtellerie sur le château in situ, puisqu'on savait qu'en termes de rayonnement, c'était intéressant. Sur le plan de la formation, on a inauguré aujourd'hui l'École de création, musique et cinéma au niveau de Châteauroux, l'ECMI, qui va avoir un rayonnement national puisqu'on a des

gens qui viennent même de l'étranger, puisqu'il y a une étudiante canadienne qui a rejoint les étudiants de l'école.

On essaye à travers Indre 2030, d'avoir à la fois une feuille de route et bien évidemment, des financements. Au niveau du département, on a décidé de garder à l'étal tout ce que l'on fait sur aide financière au niveau de l'aménagement du territoire. Et chaque année, on mettra 3 millions d'euros sur la table pour les projets structurants, pour aider dans cette dynamique. La région qui est à nos côtés et l'État s'engagent également à ce qu'on puisse à la fois faire des accélérations, je parle de l'État, pour de la simplification administrative quand on aura besoin de faire accélérer les choses pour l'installation d'entreprises ou pour le développement d'entreprises sur le plan local. Et la région, comme le département, apportera des fonds sur les différents projets. Voilà, dépeint très rapidement, Indre 2030, qui se veut apporter une certaine dynamique supplémentaire pour notre territoire.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Merci à tous les trois pour ce portrait de territoire et la présentation des différents enjeux et des feuilles de route mises en place et des projets soutenus et envisagés. Peut-être avoir maintenant le regard et les réactions de Madame Carole Pitou-Agudo, qui représente ce soir RTE, donc le responsable du plan programme. Vous êtes déléguée régionale de RTE dans l'Ouest. Ce soir, ce qu'on voudrait, c'est avoir la présentation des priorités, peut-être dans le schéma d'évolution du réseau, les différents investissements envisagés et quelle est la place du département de l'Indre pour l'instant dans le schéma.

### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Merci à tous. Et effectivement, je suis ravie d'être avec vous ce soir à Châteauroux, dans l'Indre, en région Centre-Val de Loire, qui sont vraiment des territoires très illustratifs de ce que RTE veut faire, de ce que nous voulons faire dans le pays.

Quelques supports pour porter effectivement et expliquer mon propos. Sur cette carte, sur le petit schéma, juste pour vous expliquer qui nous sommes. Là, nous sommes au centre, RTE. Nous gérons le réseau à haute et très haute tension. Je fais souvent l'analogie avec les autoroutes. On gère les grosses routes d'électricité. Ensuite, on va passer le relais aux distributeurs, notamment Enedis, pour aller alimenter les consommateurs finaux. On va donc recueillir tous les électrons qui sont produits par toutes les entités de production qui sont tout en haut du schéma, avec l'objectif de pouvoir alimenter les particuliers, les PME-PMI, et quelques gros industriels qui sont directement raccordés à notre réseau.

Ayons en tête également que la France est interconnectée avec les pays voisins via 36 lignes d'interconnexion. Ces lignes vont notamment nous aider à assurer l'équilibre à tout instant entre la production et la consommation électrique, puisque RTE a ce rôle d'assurer l'équilibre 24h/24 et à chaque seconde, entre la production et la consommation électrique.

On exploite un réseau de 100 000 km de lignes et 2 900 postes électriques en France. RTE, c'est 10 000 salariés implantés sur tout le territoire français pour pouvoir justement exploiter, entretenir, développer ce réseau et pouvoir intervenir également dès que possible, dès lors qu'il y a des aléas qui se produisent.

On a un rôle essentiel pour préparer la transition énergétique au sein du pays. Vous ne le savez peut-être pas, mais aujourd'hui, l'énergie consommée en France est principalement issue d'énergies fossiles telles que le pétrole et le gaz. La France, comme l'ensemble des pays en Europe, se prépare à sortir progressivement des énergies fossiles pour atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050. On va avoir un transfert d'usage entre les énergies fossiles, donc gaz, pétrole, vers l'électricité. Nous, en tant que gestionnaire du réseau de transport, on se doit d'accompagner cette hausse progressive de la consommation électrique qui aujourd'hui ne représente que 25% de la consommation énergétique en France. On se projette dans un monde à 2050 où elle pourrait dépasser les 50%, et donc plus de production électrique décarbonée, plus de consommation, on va devoir avoir un réseau plus gros et donc le développer. C'est tout l'enjeu du débat qui est organisé depuis début septembre sous le pilotage de la CNDP, qui va donc effectivement nourrir le plan-programme d'investissement tel qu'on l'a imaginé, pour recueillir l'avis de tous, pour pouvoir effectivement être en capacité de pouvoir sortir un plan-programme d'investissement définitif à l'horizon 2026.

Sur ce support, simplement une synthèse des enjeux fondamentaux de ce plan d'investissement tel qu'on l'imagine à date. Trois grands domaines, trois grandes priorités. Tout d'abord, une priorité visant à renouveler le réseau. Beaucoup de nos lignes électriques ont été conçues et construites juste après-guerre, aux alentours des années 40. Elles vont arriver en fin de cycle de vie, donc on va devoir les renouveler. Et ce renouvellement va constituer une opportunité pour adapter le réseau au changement climatique, que ce soit le risque d'inondations qui est accru et auquel on doit se préparer pour les années à venir, mais également le risque de fortes chaleurs. En cas de très grosses températures, les câbles électriques peuvent être amenés à se dilater. Ça peut conduire à limiter les capacités de nos lignes électriques. Le renouvellement, en fait, va nous permettre d'intégrer et de penser le réseau de demain pour qu'il soit résilient au changement climatique. L'autre axe vise à renforcer le réseau à très haute tension. Je vais y revenir après sur les supports qui suivent. Et puis, un autre axe, également essentiel, qui a été largement évoqué en introduction autour du raccordement. Raccorder les nouveaux consommateurs, raccorder les nouveaux producteurs. Et là aussi, je vais y revenir.

Ce plan-programme, tel qu'on l'imagine aujourd'hui, représente un montant conséquent de 100 milliards d'euros sur les 15 années à venir. Et si on fait un focus sur la région Centre-Val de Loire, c'est 4 à 6 milliards d'euros d'investissement qui sont prévus sur la région Centre-Val de Loire sur cette fameuse période des 15 ans. Je vous l'ai indiqué tout à l'heure, effectivement, ce débat public est extrêmement important puisqu'il va permettre de sensibiliser le plus grand nombre à l'enjeu de transformer le réseau électrique pour accompagner la transition énergétique du pays. Et donc, effectivement, comme on l'a indiqué tout à l'heure, il va se poursuivre jusqu'à début janvier.

Si on rentre un peu plus dans le détail de ce plan d'investissement, le premier axe, comme je vous l'ai indiqué : Renouveler. Effectivement, beaucoup de nos lignes électriques datent des années 40, et notamment en région Centre-Val de Loire, on a un réseau électrique, effectivement, qui date et qui a plus de 60, 70 ans. Et donc, on va devoir préparer son renouvellement. Comme je vous l'ai indiqué, enjeu fort à pouvoir penser le réseau de demain, vraiment résilient au changement climatique et penser au risque d'inondations, fortes chaleurs, et d'avoir un réseau qui soit robuste.

Si on regarde les grands jalons, l'objectif, c'est que le r seau de la r gion Centre-Val de Loire soit compl ttement renouvel    hauteur de 60% d'ici 2040. Et la cible, donc, totalit  du r seau renouvel    l'horizon 2060. Vous avez sur ces supports qui seront mis  galement   disposition, les  ges moyens des acteurs principaux de la r gion Centre-Val de Loire. Et donc, effectivement, qui illustre l'enjeu   planifier ce programme de renouvellement qui va  tre particuli rement cons quent en r gion Centre-Val de Loire.

Sur le support suivant, on va faire un zoom sur l'enjeu   renforcer le r seau. Le r seau en r gion Centre-Val de Loire, la r gion est centrale - le scoop du soir - et son caract re central lui donne un caract re sp cifique par rapport au r seau de transport. Le r seau, zone centrale qui a... Quand la France a d cid  de s' quiper massivement en r acteurs nucl aires, la r gion Centre-Val de Loire a  t  une des r gions qui a accueilli plusieurs r acteurs nucl aires. Toute l'ossature historique du r seau de transport date effectivement des ann es 80-90, lors de la d cision d' quiper la France de r acteurs nucl aires importants. L'ossature et le squelette du r seau de transport que l'on conn it aujourd'hui datent des ann es 80-90.

La r gion Centre-Val de Loire, de par son caract re central, a donc un r seau historique important pour r cup rer tous les  lectrons produits par les r acteurs nucl aires et irriguer tout le pays. Et son caract re central,  galement, fait qu'elle est extr mement traversante. Traversante de par les  lectrons qui peuvent  tre produits dans le sud de la France, voire le sud de l'Europe, et notamment l'Espagne et le Portugal, qui ont  galement massivement investi dans les  nergies renouvelables, pour aller alimenter les gros bassins consommateurs. On  voquait tout   l'heure les zones portuaires de Dunkerque, le Havre, mais  galement,  videmment, le bassin parisien. La r gion Centre-Val de Loire va  tre effectivement traversante et ce r le et cet enjeu traversant va cro tre dans les ann es   venir, ce qui va n cessiter de renforcer le r seau existant. Et si on regarde sur le graphique, la carte du milieu, sur cette carte, on a illustr  et stabilot  les axes qui aujourd'hui, quand on se projette   l'horizon, donc 2040, vont n cessiter d' tre renforc s. Et donc, beaucoup de ces axes, effectivement, concernent la r gion Centre-Val de Loire.

Donc, tout l'enjeu pour nous est effectivement de r ussir le renforcement de ce r seau central. On va tout d'abord veiller   renforcer la capacit  des lignes existantes. Quand c'est possible, augmenter la capacit  des lignes existantes en rempla ant, par exemple, les c bles, quelquefois en rempla ant pyl nes et c bles  lectriques avec des c bles avec une plus grosse capacit .  a,  a va  tre la premi re priorit . Quand ce n'est pas possible, on va chercher   reconstruire des nouvelles lignes  lectriques en utilisant au maximum des couloirs existants, donc des couloirs de lignes existants. Et c'est le cas de plusieurs gros projets de renforcement de r seau que nous avons en r gion Centre-Val de Loire. Notamment, on est en train d'instruire le renforcement et la construction d'une nouvelle ligne  lectrique   400 kilovolts. L , une grosse ligne  lectrique   l'est d'Orl ans, dans la zone de Chaingy, l , on est tout proche d'Orl ans, qui partirait apr s vers le nord d'Orl ans, en Eure-et-Loir, jusqu'au poste de de Dambron. Et l , on est effectivement... L'objectif de construire un nouvel axe  lectrique d'une plus grande capacit  et en passant dans un axe  lectrique qui existe d j  et probablement en d construisant des lignes existantes. C'est tout l'objet de l'optimisation qu'on est en train de penser dans ce plan-programme pour  viter justement de construire de nouvelles lignes  lectriques. Voil  pour ce qui concerne le renforcement.

Et puis, un autre axe extrêmement important autour du raccordement. Cet enjeu a été rappelé dans les interventions précédentes. D'abord, raccorder massivement les nouvelles productions décarbonées, que ce soient les nouveaux réacteurs nucléaires dans le cadre du nouveau plan programme nucléaire du pays, mais également raccorder les nouvelles énergies renouvelables, notamment les énergies renouvelables en mer, donc les parcs en mer. Là, pour le coup, ça ne concernera pas la région Centre-Val de Loire, mais ça fait également partie des missions de RTE de raccorder ces nouveaux parcs en mer. Et puis, là, pour le coup, ça a été évoqué, raccorder toutes les énergies renouvelables terrestres, qu'elles soient l'énergie éolienne et tous les parcs photovoltaïques, pour accompagner la hausse progressive de la consommation électrique avec les nouveaux usages et au gré du transfert et de la sortie progressive des énergies carbonées. Là aussi, un enjeu fort pour renforcer le réseau, pour être en capacité de raccorder ces nouveaux moyens de production. Là, pour le coup, c'est pour la partie production, mais également là aussi, ça a été évoqué, raccorder les nouveaux sites industriels et/ou accompagner la hausse de la consommation électrique des sites industriels existants qui eux aussi, réfléchissent à décarboner leur process dès lors qu'aujourd'hui, ils consomment à la fois du pétrole ou des produits dérivés du pétrole et du gaz, ils se projettent aussi dans un monde décarboné, ce qui peut nécessiter d'avoir un transfert d'électricité. Et là aussi, on se doit d'être au rendez-vous pour pouvoir accompagner la hausse de leur consommation électrique.

Et donc, là aussi, du coup, un enjeu important pour nous, à augmenter la capacité du réseau électrique pour pouvoir raccorder ces nouveaux consommateurs. Sites industriels existants, nouveaux consommateurs, ça peut être effectivement des nouvelles industries qui chercheraient à s'implanter en France dans la région, dans le département et pourquoi pas à Châteauroux. Donc, nouvelles industries. On a effectivement de nombreuses demandes de nouveaux industriels qui cherchent à s'implanter en France. Donc, nouveaux industriels : On retrouve des gigafactories, tout ce qui est effectivement en lien direct avec l'accompagnement et le développement de la filière du véhicule électrique, de construction de batteries, production d'hydrogène, d'hydrogène vert. Là aussi, les hydrolyseurs vont nous solliciter pour pouvoir être raccordés au réseau électrique. Et puis, tout ce qui va tourner autour du numérique, data centers, notamment. Et effectivement, sur ce support, vous voyez qu'on a un volume très important de demandes de raccordement. Aujourd'hui, si on somme toute la puissance des nouveaux consommateurs qui nous sollicitent, elle représente deux fois la puissance des consommateurs aujourd'hui, raccordés en France, au réseau de transport. Vous voyez qu'il y a un enjeu fort pour nous à dimensionner le réseau en conséquence et à prioriser nos investissements.

C'est tout l'enjeu d'être ici aujourd'hui, ce soir à Châteauroux et dans l'Indre, Parce qu'effectivement, dans le contexte que je vous décris où les demandes de nouveaux consommateurs ou de nouveaux industriels sont extrêmement importantes, on va devoir prioriser nos investissements. Et donc, on va être extrêmement attentifs et intéressés à prioriser nos investissements dans les territoires où on perçoit qu'il y a effectivement une forte appétence et de vrais projets qui peuvent émerger. Et ça va être un inducteur important pour prioriser nos investissements. Dans le cas présent, pour ce qui concerne la zone de Châteauroux, vous avez sur la carte, là au milieu, un axe effectivement qui traverse, qui part du Sud-Ouest et qui remonte vers le Centre. Là, c'est une ligne 400 kilovolts que nous avons projeté de renforcer pour les propres besoins de renforcement de réseau que j'évoquais dans le support juste avant. Parce qu'on identifie que les flux électriques sud-nord vont continuer à croître. Et donc la ligne qui est stabilotée sur cette carte, on pressent qu'il va falloir renforcer sa capacité. Et donc, on est en train

d'instruire effectivement des solutions pour pouvoir augmenter sa capacité en créant de nouvelles lignes électriques. Et là, en l'occurrence, quand on évoquait la zone P3, effectivement, s'il y a dans la zone de Châteauroux, dans la mesure où cette ligne passe à proximité de Châteauroux, si on détecte que dans la zone de Châteauroux, il y a des projets industriels qui deviennent matures et des industriels qui s'engagent effectivement à s'implanter dans la zone, ça peut être de nature à anticiper ce type d'investissement pour pouvoir, nous, être au rendez-vous et pouvoir raccorder ces nouvelles industries.

Ça, c'était pour la partie industrielle. Et puis, Monsieur le préfet l'a indiqué dans ses propos, un enjeu fort à pouvoir accompagner le développement des énergies renouvelables, notamment dans l'Indre, qui fait partie des départements extrêmement dynamiques. Et donc, les renforcements de réseaux qui sont nécessaires auront vocation à accompagner le développement des énergies renouvelables, tout en restant malgré tout dans la politique globale de l'État national, puisque le développement de ces énergies renouvelables a vocation à accompagner la hausse de la consommation électrique progressive. Donc, effectivement, enjeu pour nous, à pouvoir l'accompagner.

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Madame Pitou-Agudo, je vous invite à peut-être conclure pour les à la place au temps d'échanges...

#### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Et je pense qu'on a fini. Vous avez sur ce support une synthèse des différents points que j'ai évoqués, peut-être un chiffre clé ? Les renforcements de réseau et la transformation du réseau dans le département et sur la région permettront évidemment de garantir la sécurité d'alimentation du territoire, où on l'a vu, augmenter la capacité d'accueil de nouveaux industriels. Et là, quand on regarde sur les sept prochaines années, ça représentera environ un milliard d'euros d'investissement, donc des investissements qui restent très conséquents.

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour cette présentation et ces éléments d'éclairage. Je vais proposer d'ouvrir le premier temps d'échanges. Avant cela, vous l'avez vu, on vous a distribué des *post-it*. L'idée, c'est qu'on ne va pas pouvoir malheureusement entendre tout le monde. Vous êtes nombreux et nombreuses ce soir et je salue aussi la quarantaine de personnes qui nous suivent en ligne. Je vous propose peut-être pendant cinq minutes de prendre le temps d'écrire des réactions, des remarques sur les *post-it* pour qu'on puisse les récupérer à la fin de la réunion. On pourra les reporter alors sur la plateforme participative et surtout essayer d'y répondre ce soir. Je vois aussi que vous êtes venus parfois en groupe ou peut-être entre collègues ou entre camarades. Si vous souhaitez écrire une contribution au nom de plusieurs personnes, au nom des personnes qui sont assises à côté de vous. Allez-y, on se laisse cinq minutes pour écrire ces éléments, pour qu'on puisse les récupérer. N'hésitez pas à dire si vous n'avez pas de *post-it*, on peut venir vous en distribuer.

N'hésitez pas à lever la main. Il y a un Monsieur juste ici qui n'a pas de *post-it*, peut-être ni stylo. On va vous les apporter. Monsieur, levez bien la main pour qu'on vous identifie. Il y a quelqu'un

qui descend, donc n'hésitez pas à lever la main. Il y a deux personnes qui ont levé la main. Vous pouvez aussi vous en saisir tout au long de la réunion. Ça nous permettra d'avoir vos réactions tout au long de la réunion jusqu'à la clôture. Et peut-être pendant que vous écrivez ces éléments, nous vous proposons une synthèse de ce qui se dit actuellement sur Youtube et sur l'outil *Slido* en ligne qui permet de recueillir les contributions des internautes. Et je laisse ma collègue Claire nous faire cette synthèse.

### **Mme Claire BOUDIER - Modératrice**

Merci Shirine. Oui, en effet, on est à peu près une quarantaine, 45 personnes qui nous suivent sur Youtube. Donc merci à vous pour votre attention. Globalement, on a des réactions qui rejoignent ce qui a été partagé par les intervenants, le constat des difficultés que posent les contraintes qui pèsent sur le réseau, à la fois pour le développement des activités économiques, mais aussi pour le développement des énergies renouvelables. Et dans ce cas, plusieurs interrogations reviennent sur la manière de planifier de manière sereine et un peu anticiper le développement des énergies renouvelables à l'échelle plus localisée. Qu'est-ce qui est aujourd'hui concrètement dans les tuyaux ? C'est l'expression utilisée par l'internaute que je me permets de reprendre pour apporter des solutions aux porteurs de projets qui sont en attente, qui sont bloqués, notamment à court terme, puisqu'on a évoqué des perspectives à moyen-long terme, mais à court terme, est-ce qu'il y a des choses de prévues ? Et comment, globalement, le territoire, les différents acteurs travaillent en lien avec RTE pour les nouvelles capacités de raccordement sur le territoire ? Quel lien est fait entre vous et quelle est votre implication dans cette planification du réseau pour l'accélération du développement des lignes à très haute tension et à haute tension ?

Et une question aussi un peu plus globale ciblée pour RTE sur quelles sont les zones les plus en tension que vous vous identifiez à ce stade ? On a évoqué ce soir le territoire de Châteauroux, mais on a des internautes qui viennent un peu de toute la France, donc peut-être évoquer en quelques mots ces zones-là. Peut-être qu'on peut vous laisser d'abord la parole, Madame... Pardon, je ne vais pas écorcher votre nom, Madame Pitou-Agudo, excusez-moi, pour une première réaction. Et puis les acteurs du territoire, si vous souhaitez apporter un mot de complément également ?

### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Alors, dans ce plan-programme d'investissement, quand on fait un focus sur les énergies renouvelables, on va prévoir un plan d'investissement dans ce qu'on appelle le Schéma de raccordement des énergies renouvelables, son petit nom, le S3REnR, pour les plus experts d'entre vous, qui vise à projeter les investissements réseaux qui seront nécessaires, en général dans les 10 ans à venir, pour pouvoir accueillir les énergies renouvelables qui sont projetées sur la région. Ces plans-programmes dédiés aux ENR vont être travaillés à la maille de chacune des régions administratives.

Pour ce qui concerne la région Centre-Val de Loire, ce dernier plan-programme a été validé en mars 2023. Il visait à se projeter à un horizon de 10 ans pour pouvoir dimensionner les réseaux et préparer les investissements de réseaux, que ce soit sur les réseaux de transport, mais également les réseaux de distribution, et donc prévoir les réseaux pour pouvoir accueillir ces

énergies renouvelables. Dans ce schéma tel qu'il avait été validé en 2023, l'objectif était de développer du réseau pour pouvoir accueillir 4,9 gigawatts d'EnR sur la région Centre-Val de Loire. Et en fait, la dynamique observée du développement des EnR, donc éolien, mais surtout photovoltaïque, depuis deux ans, est extrêmement importante, bien plus rapide que ce qui avait été imaginé au moment de la construction de ce plan-programme d'investissement. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, effectivement, plusieurs territoires de la région, mais en l'occurrence dans l'Indre, où notamment le photovoltaïque s'est beaucoup, beaucoup développé durant ces deux dernières années.

C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, il n'y a plus de capacités dans beaucoup de zones, notamment du département de l'Indre, le temps que les renforcements de réseaux arrivent. C'est tout l'enjeu pour nous, en tant que gestionnaire de réseaux. Nous sommes sur des temps longs et donc pour construire de nouveaux postes électriques, construire de nouvelles lignes électriques, ça nécessite effectivement souvent plusieurs années. Donc, c'est tout l'enjeu de la planification. Donc, effectivement, des investissements sont prévus dans la région et dans l'Indre, avec des nouveaux postes électriques qui sont en cours d'instruction et qui vont être construits. Simplement, on a un sujet de tempo, puisque là, en l'occurrence, les énergies renouvelables, et notamment le photovoltaïque, s'est développé beaucoup plus rapidement que prévu.

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour ces éléments. Peut-être revenir sur l'une des questions qui était partagée dans le chat du YouTube, à savoir un point d'éclairage sur le dialogue territorial engagé entre le territoire et RTE pour permettre d'aboutir les stratégies du territoire.

#### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Donc là, pour toutes les nouvelles infrastructures que nous serons amenés à construire, nouveaux postes électriques, nouvelles lignes électriques, chacun de ces objets fera l'objet d'une concertation spécifique. Donc, une concertation réglementaire avec ce qu'on appelle effectivement la concertation dite Ferracci, donc avec les différentes parties prenantes sous le pilotage des préfets, en l'occurrence des préfets de département, pour une première étape.

Puis, en fonction, effectivement, pour les grosses infrastructures, et en l'occurrence les lignes à 400 kilovolts, elles feront l'objet d'une concertation publique sous le pilotage de la CNDP pour pouvoir justement associer le public à la définition et à la... Pour définir les zones, ce qu'on appelle les zones de moindre impact et travailler avec le plus grand nombre à la future implantation de ces futures infrastructures et justement, réduire leur impact, tant sur le champ, notamment environnemental, visuel, paysager. On va également associer tout le secteur, le secteur agricole, à l'implantation de ces futures infrastructures. Un large dispositif de concertation qui est prévu. Effectivement, le débat et la concertation publique qui est en cours ne préjugent pas des concertations qui seront menées le moment venu pour chacun des projets d'infrastructures réseaux qu'on sera amené à construire.

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour ces précisions. On a bien reçu la plupart des *post-it* et ils seront bien évidemment analysés dans le cadre du compte rendu. Je vous propose de prendre quelques mains levées, pas encore sur les attentes des acteurs locaux sur le plan d'évolution du réseau, mais peut-être sur des questions de précisions et de compréhension de ce qui a été présenté tout à l'heure, à la fois à destination de RTE, des élus locaux, mais pourquoi pas aussi de l'équipe du débat sur l'organisation du débat. Je vous invite à lever la main pour des personnes qui voudraient peut-être des éléments de précision ou de compréhension. Oui, il y a une personne juste là. Allez-y. On va vous donner un micro et n'hésitez pas à vous présenter pour qu'on sache un peu qui vous êtes.

### **M. Tom PICAUD - participant**

Je m'appelle Tom Picaud, je suis lycéen. J'ai deux questions. Premièrement, quel est le coût d'une ligne de très haute tension sur le département, à la fois le coût dans sa création et sur le maintien de ces lignes ? Et ma deuxième question concerne quels sont ou quelles seront les besoins à moyen et long terme en termes de consommation et de production énergétique sur le département ?

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Peut-être une réaction côté RTE sur des précisions sur le coût d'une ligne très haute tension, tant dans la création et l'exploitation, et sur les besoins anticipés en matière de production et consommation locale.

### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Je vais faire une réponse un peu de normande que je suis. Ça va dépendre du niveau de tension. Peut-être donner juste un éclairage pour donner malgré tout un ordre de grandeur, par rapport à la facture d'électricité que nous payons tous. En fait, la part du transport et même de la distribution dans la facture électrique représente 6 à 7%. Donc, la grosse partie va être liée à la fourniture de l'électricité, une partie également liée aux taxes. Mais aujourd'hui, l'ordre de grandeur, retenons ça, 6 à 7% de la facture d'électricité. Et donc le plan-programme tel que nous l'imaginons à date, parce qu'effectivement 100 milliards d'euros, ça reste un montant qui reste conséquent. Quand on fait la simulation projetée sur les 10, 15 ans à venir, l'impact sur la facture électrique, on l'estime à environ 1%. Donc un ménage qui paierait aujourd'hui 100 € par mois, l'impact pourrait être de l'ordre d'un euro complémentaire, quand on projette ce plan-programme sur les 10, 15 ans à venir. Juste pour avoir un éclairage par rapport à ce sujet du coût.

Par rapport à la consommation électrique. Là, je ne pourrais pas répondre à la maille du département de l'Indre. Simplement, comme je l'ai indiqué très rapidement tout à l'heure, ce qui est important à avoir en tête, c'est qu'aujourd'hui, effectivement, la consommation énergétique du pays est essentiellement couverte par des énergies fossiles, on va dire pétrole, pétrole et tous les produits dérivés du pétrole, et le gaz, qui représentent aujourd'hui environ 60%. Ça, c'est important d'avoir ces repères-là. Et puis l'électricité, effectivement, 25% de cette énergie globale. Et donc, la France, comme l'ensemble des pays européens, se projette dans une sortie progressive des énergies décarbonées pour tendre vers du zéro carbone à l'horizon 2050. Et c'est à cet horizon-là qu'on projette effectivement une consommation électrique qui pourrait

progresser jusqu'à au moins 50%. Après, à la maille de chacun des territoires, des départements, là, pour le coup, c'est très lié à l'activité industrielle, à la démographie de chacun des territoires, pour pouvoir après, effectivement, apprécier précisément l'évolution de la consommation énergétique, et donc électrique de chacun des territoires et donc chacun des départements.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. En effet, s'il y a besoin de plus d'informations sur ces sujets de production et de consommation d'électricité, les deux premiers webinaires organisés dans le cadre du débat ont porté sur ces sujets-là. Donc, vous pouvez trouver les archives sur le site du débat et les enregistrements du webinaire pour plus d'informations. Je vous propose d'ouvrir le deuxième temps d'échanges. Je le disais tout à l'heure, l'idée ici est de vous entendre en tant qu'acteurs du territoire sur vos attentes vis-à-vis du développement, renforcement, renouvellement du réseau électrique et sur les conditions aussi d'acceptabilité, Francis le disait tout à l'heure, c'est un point important pour vous en tant qu'acteurs du territoire pour ce schéma d'évolution du réseau.

Ce que je vous propose, c'est pendant une demi-heure de vous laisser prendre la parole. On va évidemment lever la main pour répartir équitablement et sereinement la parole. Et à la fin des différentes prises de parole, on laissera RTE réagir et apporter des éléments de réponse. Donc, je vous en prie. C'est ce que je disais là... S'il y a des acteurs du territoire qui souhaitent réagir à ces présentations, présenter leurs attentes, peut-être sur des sujets particuliers, il y a une main juste là... Allez-y, Monsieur.

### **M. Philippe MERLIN - Participant**

Bonjour, Philippe Merlin, CPME Centre-Val de Loire. On parle de l'Indre, mais je pense qu'il faut remettre le contexte au niveau de la région. Aujourd'hui, il y a énormément de sous-traitants dans l'industrie d'armement sur le bassin d'emploi de l'Indre, mais qui travaillent aussi, entre autres, pour le Cher. L'idée, c'est peut-être de s'imaginer que cette arrivée d'électricité, ce réseau permettra de garder les sous-traitants, peut-être de les développer, sachant que l'industrie d'armement est en plein développement et qu'aujourd'hui, c'est une priorité nationale.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un veut prendre la suite ? Plusieurs mains. Donc, Monsieur d'abord en bas et ensuite Monsieur derrière.

### **M. Manuel CHESNEAU - Participant**

Merci. Bonsoir, Manuel Chesneau du groupe LSDH. Et je représente plus particulièrement la laiterie de Varennes-sur-Fouzou. Une question sur le périmètre de vos réflexions. Comment vous intégrez le réseau 20 000 volts ? Qui n'est pas de la haute ou de la très haute tension, mais qui nous concerne, nous, industriels, en tant qu'alimentation, et qui a ces problèmes d'instabilité et qui nous pose problème, particulièrement sur ce site. Ça fait l'objet d'une réflexion, pour moi, plus globale. Comment intégrez-vous ces deux types de réseaux ?

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Monsieur derrière qui avez levé la main ? J'ai vu Monsieur en bas ensuite. N'hésitez pas à ce que ce ne soit pas que des messieurs.

**M. Jean-Yves LIMBERT - Participant**

Oui, Jean-Yves Limbert, je suis agriculteur et je suis élu à la Chambre d'agriculture de l'Indre. Comme le disait Monsieur le préfet, on est un département avec des sols à faibles valeurs agronomiques. Aujourd'hui, la filière céréale est réellement à la peine. On a beaucoup de projets en agrivoltaïque et puis on a des toitures, on a du foncier. Sur nos toitures, on a mis des installations de panneaux photovoltaïques. On peine à être raccordés parce qu'on a des postes-sources qui ne sont plus disponibles. Donc, on a une très forte attente sur RTE pour pouvoir développer les énergies renouvelables sur nos exploitations.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Monsieur en bas et Monsieur ensuite là-bas.

**M. Stéphane AUFRÈRE - Participant**

Stéphane Aufrère, Dev'Up, l'agence de développement régionale. Juste pour rebondir par rapport à ce qu'a dit Monsieur de la Chambre d'agriculture. Même question pour les industries : Les industries sont en train de décarboner massivement leur activité en mettant des panneaux photovoltaïques sur leurs toitures, avec une grosse problématique de réinjection dans le réseau, avec souvent des postes-sources qui sont déjà saturés ou qui sont trop éloignés. C'est un frein aussi à la décarbonation de nos entreprises. Comment vous pensez, en tout cas, intégrer ces questions d'avoir plus de postes-sources disponibles pour nos entreprises ?

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup, Monsieur Là-bas.

**M. Alexis ROUSSEAU - Participant**

Bonsoir. Alexis Rousseau, maire de Levroux et président de la Communauté de communes Levroux-Boischaut-Champagne. Il a été parlé d'efforts tout à l'heure en matière d'énergies renouvelables dans ce département. Moi, je parlerais plutôt de sacrifices, pour le coup, quand on voit le degré de saturation auquel nous devons faire face et malheureusement, à tous ces paysages qui sont perdus pour de longues années maintenant. On a en fait un peu la double peine aujourd'hui parce qu'on a énormément de projets que nous n'avons pas voulus et qui ont émergé, notamment dans le quart nord-est du département, mais pas seulement. Il y a aujourd'hui des projets, vitaux pour nos territoires, que nous désirons ardemment et que nous avons, somme toute, quelques difficultés à obtenir. Moi, je reste convaincu qu'il nous faut une grande zone économique pionnière et figure de proue dans un département qui pourrait être la zone économique d'Ozans. C'est vital pour tout notre département. Parce que moi, je persiste et signe à dire qu'on est tous rural dans ce département de l'Indre. Pour autant, il nous faut aussi des zones secondaires, dans des pôles secondaires. Vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le préfet, on a la chance à Levroux de pouvoir compter sur une grande maison française qui a vocation de perdurer son installation en construisant une usine de 20 000 mètres carrés. Ce n'est pas rien

pour une ville de 3 000 habitants comme la mienne. Et pour autant, on se retrouve confrontés effectivement à des puissances électriques.

J'ai bien vu tout à l'heure que la région Centre-Val de Loire, à horizon 2060, serait entièrement reconvertie, 100% J'étais en train de calculer moi-même l'âge que j'aurais en 2060. En tout cas, toujours est-il qu'il nous faut impérativement de meilleurs raccordements et je passe sur des projets qui ont été mis en place, notamment par une commune voisine de Levroux et qui peine aujourd'hui encore aussi à se raccorder. Là, je parle de photovoltaïsme. On a besoin de cette ligne à très haute tension. Et merci en tout cas de la parole qui nous est donnée ce soir. Merci beaucoup.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Je vois deux mains levées ici. Allez-y. Peut-être, faites passer si vous le voulez bien. Merci beaucoup.

### **M. Claude BIN - Participant**

Bonsoir, Claude Bin, je suis le directeur des opérations de Pyrex, une entreprise qui est installée depuis 50 ans à Châteauroux. Très gros consommateur d'énergie, on est dans l'industrie verrière, avec une trajectoire de décarbonation qui est très ambitieuse, en tout cas, nous avons décrété d'être à la neutralité carbone d'ici 2035. Ce n'est pas simplement un vœu interne de l'entreprise, mais c'est aussi des exigences, des exigences des actionnaires, c'est des exigences des clients. Parce qu'aujourd'hui, jusqu'à encore, il y a quelques années, les clients ne s'occupaient pas trop de la production décarbonée, mais aujourd'hui, ils veulent des produits qui émanent de production de plus en plus décarbonée.

Je rejoins un peu ce qui a été dit. On a, et je le comprends, un projet de rénovation et d'augmentation de la capacité qui est très long, parce que je sais très bien que ça ne se fait pas comme ça du jour au lendemain. Mais d'un autre côté, en tant qu'industriels, on a besoin d'avoir des résultats beaucoup plus rapides et de pouvoir être en capacité d'être toujours là. Nous, ça fait 55 ans qu'on est sur Châteauroux. J'étais petit garçon à ce moment-là. J'espère que dans 55 ans, l'usine sera toujours là et qu'on sera totalement décarbonés et toujours présents à travers le monde avec nos produits. Mais on a besoin d'avoir des capacités beaucoup plus importantes et beaucoup plus rapides. Ça, c'est évident. Peut-être qu'il faut y aller étape par étape, mais 2050, 2060, même si 2050, ce sont des objectifs donnés au niveau européen en termes de neutralité carbone, aujourd'hui, la concurrence, elle est mondiale et de plus en plus de produits arrivent en en dehors des frontières européennes avec des niveaux de qualité excellents et des niveaux de décarbonation qui, aujourd'hui, sont en train de s'améliorer.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Monsieur, vous aviez levé la main.

### **M. Quentin PAUTY - Participant**

Oui, bonsoir tout le monde. Quentin Pauty, Directeur de l'usine Fenwal, sur la ville de La Châtre, dans le sud, dans le secteur pharmaceutique. Aujourd'hui, je ferai écho, finalement, au directeur

des op rations de Pyrex, puisqu'on est confront  aux m mes choses, malgr  qu'on soit dans le secteur pharmaceutique, aujourd'hui, on fabrique des poches, je dirais, destin es au traitement des compos s sanguins. En France, par exemple, 100% des transfusions sanguines passent par nos produits. Et on voit qu'effectivement, aujourd'hui, il y a des demandes importantes, aujourd'hui, des clients, tels que l'EFS ou tels que les h pitaux, qui demandent effectivement d'avoir des produits qui sont d carbon s. Il faut voir qu'aujourd'hui, on peut  tre rejet  d'appel d'offre si on n'a pas un taux de recyclage des d chets, ou un taux de d carbonation qui est suffisamment  lev . On a  galement aujourd'hui une l gislation en France qui nous impose une couverture des parkings par des solutions photovolta ques pour tous les parkings de plus de 1 500 m tres carr s. Donc, on avait r ussi   monter aujourd'hui un business, je dirais un mod le  conomique assez int ressant pour l'impl mentation d'une solution photovolta que sur notre parking, qui a  t  rejet e ou au moins retard e de la part d'Enedis, en raison justement d'un manque de capacit  d'absorption de ce projet-l , malgr  qu'on e t une solution que je trouvais plut t s duisante puisqu'on  tait 98% d'autoconsommation. Donc, on avait 2% finalement qui devait  tre rejet  sur le r seau et qui a  t  aujourd'hui rejet .

Donc, je fais  galement  cho   ce que disait mon coll gue, parce qu'on appartient   un grand groupe international. Ayant v cu sur d'autres sites   l' tranger aujourd'hui, on voit qu'on est en comp tition, m me sur le march  europ en et fran ais, avec des sites chinois. Nous, on a une comp tition importante avec un site de R publique dominicaine  galement, qui aujourd'hui mettent en place des solutions beaucoup plus rapide que nous. Il faut voir que m me la Chine aujourd'hui est quand m me en avance, je dirais, sur ces sujets-l , et on est tr s en retard. Donc je pense que moi, je dis oui   ce projet-l , et je le dis oui et plus rapidement, pour pouvoir rester comp titif dans des secteurs tels que nous, nous le sommes aujourd'hui, comme on l'a dit, des secteurs plut t ruraux, avec finalement une d sindustrialisation, mais aussi   l' chelle nationale. Je pense qu'aujourd'hui, il est important qu'on puisse r agir et mettre en place de telles solutions plus rapidement pour rester comp titifs. Voil .

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Je vois Monsieur qui l ve la main aussi. Peut- tre d sol e d'insister, mais si on peut essayer d'avoir un peu de parit  aussi dans les prises de parole, n'h sitez pas.

**Nicolas COUSIN - Participant**

Oui, merci. Je suis honor  que vous me donniez la parole en tant que femme du coup *[rires]*.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Malgr  tout !

**Nicolas COUSIN - Participant**

Nicolas Cousin, pr sident de la Chambre des m tiers et de l'artisanat de l'Indre. Et je voulais juste rappeler un petit point. On met souvent en en opposition l'industrie avec les artisans, mais sans industrie, il n'y a pas non plus d'artisans. Des fois, dans certains discours, on entend dire : On appr cie le boulanger au coin de la rue et on d nigre un petit peu la grosse industrie. Mais s'il n'y a pas l'ouvrier de l'industrie qui vient acheter sa baquette, il n'y aura plus non plus d'artisans.

Donc, pour nous, il est indispensable d'avoir un fort réseau. On a eu quelques soucis sur la zone de Levroux. On avait traité avec Enedis. Malgré tout, on a besoin d'avoir de l'énergie propre et correcte pour pouvoir avoir un tissu artisanal conséquent autour de ça. On a à peu près 80% de la sous-traitance industrielle qui a lieu chez les artisans. Donc, pour défendre l'artisanat, je voulais faire ce point, ce focus. Merci.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup.

**M. Christian BODIN – Participant**

Allez, comme on était en couple, je vais profiter. Non ? Donc moi, j'interviens effectivement en tant que président de l'agence d'attractivité. Ça fait depuis 2019, comme le disait le président Fleuret, que nous travaillons à essayer de faire rester, ou revenir, en tout cas, des habitants sur le territoire, ce qui est une gageure. On a réussi aujourd'hui à trouver une vitesse de croisière pour attirer du monde. On l'a dit, le nombre d'entrants est supérieur au nombre de sortants, c'est déjà une chose importante, mais c'est vrai que pour aller plus loin, il n'y a pas de souci : Il faut de l'emploi, un peu plus. On a beaucoup de tertiaire aujourd'hui, on a de l'agricole, on a beaucoup d'emplois dans l'aéronautique, mais je pense que l'industrie est un lieu très important en termes d'activité, en termes d'emploi, en termes de développement. Là, je suis effectivement très heureux d'entendre ça, même si ce développement, effectivement, n'ira pas à la vitesse de la lumière, puisqu'on sait bien que l'électricité va un peu moins vite. Donc, on aura un petit temps d'attente. C'est vrai qu'on aurait eu ces échanges il y a une dizaine d'années, on s'en porterait peut-être mieux aujourd'hui, mais il faut profiter du moment, en tout cas, où le monde, on ne va pas parler de monde rural, mais le monde ou le département dans lequel on vit, qui est un département très agréable où on peut vivre, on va dire, un peu plus tranquillement que dans certaines grandes métropoles, a aussi son droit au développement. Et du coup, il a déjà des atouts pour attirer. Je pense que demain, avec l'industrie renforcée et décarbonée, il aura encore plus d'atouts pour attirer de nouveaux habitants qui voudront vivre une vie tranquille, au calme, mais pas à l'abri de tout. Donc, une vraie vie d'échanges.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Ah ? Parfait. Il y a Madame devant et Madame derrière. Vous avez un micro juste devant. Merci.

**Mme Myriam ROUET-MEUNIER - Participante**

Myriam Rouet-Meunier, France Chimie Centre-Val de Loire. La chimie, c'est 10 000 emplois en région Centre-Val de Loire, un emploi direct dans notre industrie, c'est six emplois indirects. Et finalement, je reviens vers vous, vous tous, pour cette question d'échelle de temps. Devons-nous attendre de nouvelles industries dans notre région pour voir le réseau de RTE se renouveler, voire se renforcer, ou au contraire, maintenir les industries qui sont déjà présentes dans notre région, dans ce département de l'Indre, alors que tout à l'heure, vous nous disiez être une région centrale. Bref, qui porte très bien son nom. Je pense qu'effectivement, on a un petit problème de l'œuf ou de la poule. Par quoi devons-nous passer d'abord ?

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup, Madame derrière ?

**Mme Laurence ROLLAND - Participante**

Oui, Laurence Rolland. Je suis déléguée générale de l'UIMM, mais également industrielle dans la filière automobile. Je vais reprendre ce que ma collègue de la chimie dit. Madame, l'offre et la demande, ce n'est pas d'attendre la demande. Offrez-nous, nous, les entreprises, le moyen de nous développer et vous verrez que l'attractivité des territoires, on fera venir. On a un gros problème sur nos territoires ruraux. Et pardonnez-moi ma franchise, mais c'est parfois d'être les laissés pour compte des grands bassins industriels, historiques de notre pays. Et donc, c'est très important.

On est central. Oui, tu as raison. On est central, mais on ne fait que traverser. J'ai entendu traverser. Non, Madame, il faut qu'on s'arrête sur notre département, sur notre territoire, Indre 2030, ce n'est pas juste comme ça. C'est aujourd'hui et on n'aura pas le temps d'attendre 15 ans. On a des enjeux sociaux, on a des enjeux de territoire, on a des enjeux pour les jeunes. Nos territoires sont attractifs. Monsieur Bodin, président de l'attractivité, le dit souvent. Il faut absolument que ça se passe en priorité sur les territoires ruraux.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Il y a une réaction juste à côté. Et après, Monsieur, je vous ai vu aussi.

**M. Quentin LEKAWA - Participant**

Bonjour, Lekawa Quentin, Mastercraft. Alors du coup, pour moi, en tant que jeune entrepreneur, c'est vraiment très important d'attirer tout ce monde industriel, surtout nous, dans la conception d'ordinateurs sur mesure pour les professionnels. Donc oui, il est important de faire vite pour ce réseau, surtout pour le développement de la région, car oui, on est vraiment une région dans la ruralité, mais on peut aussi être une région dans la technologie. Donc oui, c'est très important pour moi, ce développement de réseau et au plus vite, voilà.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Vous pouvez rendre le micro juste devant et Monsieur derrière. Allez-y.

**M. Jean DELAVERGNE - Participant**

Bonjour, Jean Delavergne, citoyen. Simplement, moi, je suis extrêmement étonné d'entendre la difficulté pour tous les industriels locaux à pouvoir se raccorder et à pouvoir mettre en place la décarbonation qui leur était demandée depuis longtemps. Je me pose la question de savoir comment le développement du numérique, vous l'avez à peine abordé, va contribuer ou pas à renforcer ces difficultés. Dans un monde où il va falloir électrifier une grande partie des usages, le développement numérique, et en particulier de l'IA, pose un certain nombre de problèmes. D'ailleurs, la CNDP avait joint au dossier de ce soir le rapport du Shift Project concernant en particulier le développement de l'IA. Ils estiment, eux, que le numérique en France qui consomme

à peu près aujourd'hui 2% de l'électricité, pourrait, à l'horizon de 2035, en consommer 7%. On sait qu'une recherche sur l'IA consomme 10 fois plus d'électricité qu'une recherche sur Google, par exemple. Mais il y a bien d'autres usages de l'IA. Il y a une question d'ordre général au niveau du projet national et de la capacité à suivre. Le Shift Project dit que ce n'est pas soutenable, le projet de développement de l'IA tel qu'il est développé aujourd'hui au niveau national.

Et puis, du coup, quelqu'un a demandé la consommation de l'électricité sur l'Indre. Et dans cette consommation d'électricité, c'est étonnant qu'on n'ait pas abordé une seule fois le projet de Google, sur l'Indre, le projet de data center. Est-ce que vous pourriez nous dire quelle est la consommation envisagée pour un projet de ce type ? J'ai lu dans des documents de RTE que vous êtes confronté à des demandes aujourd'hui sur des data centers qui sont chacun équivalent à des consommations de ville de Rouen ou de ville de Bordeaux, entre la ville de Rouen et la ville de Bordeaux. C'est ce qui est indiqué dans le document de RTE. Est-ce que vous pourriez nous indiquer la consommation éventuelle des cinq unités prévues, envisagées plutôt que prévues sur Ozans, à comparer avec la consommation de l'agglomération de Châteauroux, par ailleurs ?

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Peut-être avant de prendre de nouvelles mains levées, parce qu'il y a eu beaucoup de réactions, laisser réagir Madame Pitou-Agudo, peut-être sur plusieurs sujets. D'abord, celui de la cohérence avec le calendrier des industriels, où il y a beaucoup de choses mises en œuvre pour atteindre cette sobriété et où on atteint des limites au niveau des postes-sources et autres au niveau de la redistribution.

#### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Je me doutais bien qu'effectivement, s'arrêter à Châteauroux était essentiel par rapport à... Parce qu'effectivement, on y retrouve toutes les composantes de ce plan-programme. Peut-être, du coup, revenir sur les témoignages, notamment des différents industriels qui sont représentés ici, dont la plupart, je pense que la très grande partie est raccordée au réseau de distribution. Donc déjà, vous rassurer sur le fait que nous sommes hyperconnectés électriquement avec Enedis, mais aussi dans nos approches prospectives dans le développement des réseaux. Nous échangeons évidemment pour consolider nos corps d'hypothèses dans les investissements réseaux qui seront nécessaires pour accompagner, notamment la hausse de vos consommations électriques. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas directement raccordé au réseau de transport que les perspectives d'évolution de vos consommations électriques ne sont pas prises en compte, bien au contraire.

Et effectivement, j'évoquais tout à l'heure et je rappelais le cadre qui est le cadre du pays et plus globalement de l'Europe, visant à sortir des énergies fossiles à l'horizon 2050. L'objectif est bien de pouvoir délivrer de la capacité complémentaire d'installation de nouvelles industries, notamment sur Châteauroux ou sur l'Indre, bien avant, puisque là, en l'occurrence, je vous ai fait voir tout à l'heure sur des supports, des axes qu'on identifiait comme, effectivement, qui allaient devenir contraints dans les années à venir et sur lesquels on a déjà pris une décision de les renforcer.

Maintenant, c'est effectivement à quel rythme on va pour les renforcer ? Est-ce qu'on anticipe leur renforcement ? Et tous vos témoignages de ce soir sont extrêmement importants pour nous aider effectivement à prioriser nos investissements et à les accélérer dans les zones comme la vôtre ici ce soir, dès lors qu'il y a effectivement des industriels qui s'engagent à faire évoluer leur process ou des industriels qui s'engagent à s'installer sur Châteauroux, dans l'Indre, et qui pourraient être de nature à ce que nous-mêmes, on s'engage à anticiper nos investissements.

Très important, vos témoignages de ce soir. Vous rassurer aussi sur le fait que les renforcements de réseaux qu'on envisage dans le département, on a la capacité de les accélérer dès lors qu'on a des engagements d'industriels derrière sur lesquels on peut s'appuyer pour anticiper nos investissements. Et là, je ne vous renvoie pas à 2050, puisque là, vous avez vu, effectivement, ces renforcements de réseaux sont effectivement en cours d'instruction.

Vous avez été plusieurs également à témoigner sur la difficulté autour du raccordement des énergies renouvelables dans l'Indre, mais pas que. Peut-être, du coup, vous rassurer pour partie, en tout cas, vous dire que je vous ai évoqué tout à l'heure le plan d'investissement qui était prévu en région Centre-Val de Loire pour accompagner le développement des énergies renouvelables. On va quand même investir plus de 500 millions d'euros pour pouvoir raccorder, construire des nouveaux postes et renforcer des lignes électriques pour pouvoir justement accompagner le développement des énergies renouvelables en région Centre-Val de Loire. Ça va être de nature à évidemment dégager de la capacité, du coup sur toute la région, peut-être pas... Je ne peux pas vous dire dans le détail en fonction de là où vous êtes... Peut-être que ça ne me permettra pas de raccorder et en tout cas de dégager de la capacité sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, en tout cas, il y a des investissements qui sont d'ores et déjà prévus. Là, on va également initier un nouveau plan-programme d'investissement pour l'accueil des EnR dédié à la région Centre-Val de Loire. On va donc retravailler le corps d'hypothèses avec tous les porteurs de projets, en tout cas toutes les filières de production EnR pour consolider le corps d'hypothèses des années à venir, pour que nous-mêmes, avec les distributeurs, on puisse là aussi redéfinir un plan-programme d'investissement. Après, il y a un enjeu fort à accompagner la hausse de la consommation électrique du pays.

Et à date, force est de constater, cette consommation d'électricité, elle est plate, y compris en région Centre-Val de Loire. Là, j'avais les dernières données... Donc effectivement, elle a augmenté un tout petit peu plus de 1,5% en 2024 par rapport à 2023. Mais vous comprenez bien que le développement des EnR avocation à accompagner la hausse de la consommation électrique. Tant que la consommation électrique ne décolle pas, effectivement, les réseaux vont se retrouver au milieu d'EnR qui se développent et une consommation électrique qui ne décolle pas. Donc, on peut avoir un sujet de tempo. Et c'est ce que j'évoquais tout à l'heure très rapidement quand je vous disais que les EnR, et notamment le photovoltaïque, s'est développé très rapidement dans la région et notamment dans l'Indre, ces deux dernières années, beaucoup plus rapidement que ce qui avait été projeté, y compris projeté au niveau national. Il peut y avoir effectivement un phénomène de tassement, le temps que la consommation électrique décolle pour qu'il y ait effectivement une conjonction entre les deux, entre production et consommation électrique.

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Peut-être poursuivre sur l'une des questions un peu différentes des autres concernant les data centers et l'IA. L'idée ici dépasse de faire un débat dans le débat. Ça ferait l'objet d'un débat, c'est certain. Mais peut-être objectiver, nous présenter ce que représente la consommation électrique d'un data center et comment elle est prise en compte localement dans le schéma d'évolution du réseau.

### **Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Là, il y a toute une gamme très large au niveau des data centers, avec des data centers, les plus petits, qui vont consommer quelques dizaines de mégawatts. Et ça peut aller jusqu'à 1 000 mégawatts pour les plus gros. Et on voit ce type de demandes émerger partout en France. Là, il y a un enjeu, à la fois... Évidemment, dès lors qu'on atteint des niveaux de puissance, comme je vous ai évoqué à l'instant, il y a effectivement le sujet de la capacité du réseau à pouvoir alimenter ce type de data center. Après, il y a aussi un enjeu de foncier, de collectivités, d'avoir un territoire propice à pouvoir accueillir ce type d'infrastructures. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui, en France, RTE, oui, nous avons de nombreuses demandes de raccordements de ce type, toutes n'aboutiront pas.

Et pour ce qui est en termes d'impact global sur le système électrique français. Tout ce que moi, je peux vous dire, c'est que comme je vous l'ai indiqué en introduction, RTE est garant de l'équilibre à tout instant entre la production et la consommation électrique. Et dans ce cadre-là, nous sommes amenés à réaliser régulièrement des études prospectives qui se projettent à 10, 15 ans, où on va étudier différents scénarios possibles d'évolution de la consommation électrique, différents scénarios possibles d'évolution de la production, pour pouvoir travailler et croiser tous ces scénarios pour trouver effectivement des chemins possibles et éclairer la décision publique sur la sortie à terme des énergies fossiles du pays. Et dans ce cadre-là, nous allons être amenés à réactualiser la dernière étude que nous avons faite se projetant à 10, 15 ans. Elle devrait sortir mi-novembre. Donc, je vous invite à la consulter. Elle sera évidemment publique. Et dedans, on va prendre en compte les dernières hypothèses autour justement du développement des data centers. Dernières hypothèses de hausse de la consommation électrique, dernières hypothèses concernant le développement des énergies renouvelables. Et donc, je vous donne rendez-vous mi-novembre pour partager le contenu de cette étude.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Je vous propose de prendre encore quelques mains levées avant de peut-être clôturer la réunion. On a encore quelques minutes devant nous. On a beaucoup parlé des besoins des industriels, mais on n'a pas beaucoup parlé des conditions d'acceptabilité de ce renforcement du réseau. S'il y a des réactions là-dessus ? c'est fort probable qu'il y en ait. Donc n'hésitez pas, même s'il y a des remarques, pas forcément de questions, ou des sujets qui vous semblent peut-être avoir été omis ce soir par... À nouveau, est-ce qu'il y a quelqu'un qui n'aurait pas parlé, qui voudrait s'exprimer ? Sinon, Monsieur, il y a Monsieur qui voulait s'exprimer juste là.

### **M. Claude BIN - Participant**

Je vais vous poser une question un peu provocante. Je ne sais pas si vous le découvrez, mais ce que vous voyez ce soir, vous allez le retrouver dans la plupart des régions. C'est-à-dire que

les besoins des industriels, les besoins des agglos sont tous les m mes. Et justement, je rebondis sur ce qu'on vient de nous proposer, c'est comment vous allez donner des priorit s ? Parce qu'  un moment donn , vous allez avoir exactement les m mes demandes un peu partout, parce que les besoins sont les m mes. Donc, comment vous allez arbitrer ?

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a une autre r action ? Pardon Monsieur, je ne vous voyais pas. Il y a une main lev e juste ici. Monsieur, est-ce que vous pouvez lever la main pour qu'on vous identifie ? C'est bon. Merci beaucoup.

**M. Ga tan BOU  - Participant**

Bonsoir, Ga tan Bou , d l gu  g n ral du MEDEF de l'Indre. Vous l'avez compris, l'ensemble du tissu  conomique, qu'il soit artisanal, industriel ou autre, agricole, est tr s int ress  et partant pour ce projet. Toutes les forces vives vous accompagneront, en tout cas, le monde  conomique r pondra pr sent. Ma question  tait de savoir, est-ce que vous avez des donn es sur des retomb es indirectes pour le territoire concern , en tout cas l'Indre et le Cher, sur les dizaines, voire les centaines d'ouvriers qui vont venir tr s prochainement, comme vous vous  tes engag s,   faire les travaux dans le d partement ? En tout cas, quelles sont les retomb es en mati re  conomique, couchage, restauration, potentielle sous-traitance aussi pour les entreprises locales ? Est-ce qu'on peut avoir de belles surprises   la cl , en tout cas pour le d veloppement  conomique de notre territoire ?

**Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup, Madame Pitou-Agudo, je vous propose de r pondre   ces deux questions La premi re sur les crit res qui vont permettre d'arbitrer et la deuxi me, sur les retomb es locales.

**Mme Carole PITOU-AGUDO - RTE**

Les crit res qui vont permettre d'arbitrer... L , vos t moignages de ce soir vont  tre extr mement importants. Comme je vous l'ai indiqu , d j , comme dans plusieurs zones de France, fort heureusement, il y a ce type de projets industriels et on va s'en r jouir. Apr s, il y a effectivement, des capacit s sont malgr  tout disponibles dans beaucoup de zones de France. D j , avec le r seau existant, on a la capacit  de pouvoir accompagner la d carbonation des industries existantes, voire l'accueil de nouveaux industriels, d'une part.

Et d s lors que ce ne serait pas possible, effectivement, et qu'on va devoir investir, on  voquait effectivement tout   l'heure les grandes zones portuaires de France dans lesquelles aujourd'hui des projets industriels se sont d j  engag s. C'est ce qui fait qu'effectivement, on a d'ores d j  prioris  des investissements dans ces zones-l . Et apr s, pour les autres territoires,   va  tre effectivement l'engagement effectif des industriels. Et l , engagement effectif, c'est un devis de raccordement   RTE, un devis de raccordement avec Enedis sign , et un engagement financier des industriels   la cl . C'est   qui va  tre de nature, effectivement, pour nous,   va  tre un inducteur important dans la priorisation de nos investissements, en plus de ce que je vous  voquais tout   l'heure, nos besoins de renouveler le r seau. L , en l'occurrence, d s lors qu'on va avoir des lignes ou des postes qui vont arriver en limite d' ge, on va les renouveler. On va

devoir les renforcer. Effectivement, des engagements fermes d'industriels, et là, je vois qu'ils sont nombreux, sera de nature à nous aider à prioriser en conséquence.

Les retombées économiques. Oui, c'est un engagement fort de notre plan-programme, puisqu'effectivement, quand il va s'agir de construire de nouvelles lignes électriques, de nouveaux postes électriques, on va avoir de nombreuses équipes sur le terrain, qu'il va falloir nourrir, qu'il va falloir loger avec des savoir-faire, besoins de savoir-faire locaux autour du génie civil. Là, effectivement, c'est un axe important de notre plan-programme. En termes d'ordre de grandeur, en général, on est aux alentours de 7 à 10% de nos investissements quand on fait le bilan en termes de retombée locale. Oui, c'est un axe auquel nous sommes particulièrement sensibles en tant qu'entreprise de services publics et entreprise responsable. Et ça vaut aussi, même si effectivement, là encore, la région Centre-Val de Loire n'est pas concernée par les objets maritimes, mais on vise à maximiser les retombées économiques, y compris de nos investissements marins, maximiser les retombées économiques en Europe et en France, et on vise un objectif ambitieux de 50%. Donc oui, c'est un axe extrêmement important, dans le plan-programme.

#### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour ces précisions. Peut-être avant de conclure et de clôturer ce temps d'échanges, peut-être déjà vous remercier pour toutes vos contributions, à la fois à l'écrit et à l'oral. Je remercie également les personnes en ligne. On ne relaie pas vos messages parce qu'ils correspondent globalement à ce qui a été dit, mais pas d'inquiétude, tout sera retranscrit et toutes les questions qui n'auront pas fait l'objet de réponses seront reversées sur la plateforme participative. Avant de laisser la parole à l'équipe du débat, je vous propose d'écouter Monsieur Olivier Béatrix, conseiller régional Centre-Val de Loire, en charge de la réindustrialisation, de la relocalisation et des investissements stratégiques pour une réaction à tout ce qui a été dit par les acteurs locaux et aux réponses apportées par RTE ce soir. Merci beaucoup.

#### **M. Olivier BÉATRIX – Conseiller régional**

Juste quelques mots d'abord pour excuser l'absence du président de région, François Bonneau, que j'ai l'honneur de représenter ce soir. Saluer évidemment le maire de Châteauroux, le président du conseil départemental, Monsieur le préfet, ainsi que vous toutes et tous pour ce débat important.

Je vais faire la minute techno. La minute techno, c'est de vous dire que la région, vous le savez, est par la loi en charge d'un Schéma régional de développement de l'économie et de donner les grandes orientations économiques de la région. C'est ce que le Code général des collectivités territoriales nous impose, à vous comme à nous, et on en est très heureux. Fin de la parenthèse de la minute techno pour vous dire que pour la région Centre-Val de Loire, nous misons sur l'industrialisation. L'industrie dans notre région, c'est un peu plus aujourd'hui de 15% de nos emplois en région Centre-Val de Loire. C'est-à-dire que nous sommes une région très industrielle. On parle souvent de la force agricole de notre territoire, mais nous sommes un territoire industriel et la présence des industriels, ce soir, en témoignent.

J'ai bien entendu ce qui a été dit par les industriels sur la question stratégique du raccordement électrique et des coûts de l'énergie qui sont absolument centraux. Notre vision, elle est très simple. Elle est celle qui est développée par le rapport Draghi, qui a été rendu en 2024, en décembre 2024. Donc, Mario Draghi, qui a fait un rapport très clair sur les conditions pour réussir une industrialisation et maintenir une industrialisation en Europe. Si vous lisez attentivement le rapport, le sujet de l'énergie, le sujet de l'approvisionnement énergétique à bas coût des industries est absolument central. Nous sommes complètement dans cette dynamique-là pour la région Centre-Val de Loire. On se félicite et on remercie RTE et Enedis de l'écoute que nous avons eue, puisque nous dialoguons avec le territoire, avec l'Indre, avec Châteauroux, avec RTE et Enedis, sur ce besoin d'une infrastructure énergétique forte en région Centre-Val de Loire. Je ne vais pas refaire le début de l'exposé que vous avez fait, Carole, sans doute avant que je n'arrive, mais on croit, pour répondre à une des interrogations de Madame « qui fait l'œuf ou la poule ». Nous, on est totalement persuadé qu'il faut tous se mobiliser pour que, je ne sais pas, de l'œuf ou de la poule, mais en tout cas que sur l'infrastructure énergétique, ça se fasse et que ça se fasse en région Centre-Val de Loire. On est très heureux de cet investissement de RTE. On est convaincu que c'est la clé pour l'avenir.

Sur l'intelligence artificielle et sur les data centers, on peut être contre, on peut être pour, les uns et les autres. Là encore, je me réfère aux hautes autorités et au rapport Draghi. Le besoin en intelligence artificielle. 80% des moteurs de recherche aujourd'hui de l'intelligence artificielle sont outre-Atlantique. On n'a pratiquement aucun data center en Europe. Ce que dit le rapport Draghi, je pense, c'est le bon sens, c'est-à-dire qu'il faut une infrastructure cloud européenne. Il faut une infrastructure cloud sur notre territoire. Donc, tout ce qui viendra mettre des data centers et de l'infrastructure cloud ici en Europe, c'est un élément de souveraineté, c'est un élément de compétitivité, et comme vous le savez, la compétitivité, c'est ce qui nous manque aujourd'hui en Europe. On a décroché sur ce sujet-là. Donc oui, il faut des infrastructures énergétiques, il faut de l'électricité. Oui, il faut effectivement aller de l'avant sur l'intelligence artificielle et sur les data centers. Si on n'y va pas, on sera dépassé et on sera évidemment au banc de ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Voilà ce que je voulais vous dire très brièvement et très directement. Et puis, pour terminer, pour vous dire, naturellement, nous, côté région, nous n'avons pas de prérogatives particulières sur les schémas, le SDRR ni le S3REnR. Néanmoins, nous dialoguons évidemment avec RTE et Enedis. Nous nous faisons le porte-parole d'un certain nombre de producteurs, de développeurs, qui souhaitent évidemment qu'il y ait de la capacité sur le réseau. On a communiqué ensemble avec RTE sur les points de difficulté qu'il pouvait y avoir concrètement, territoire par territoire. Donc, on continuera de le faire naturellement.

Et puis, dernier élément, naturellement, la région entend mobiliser l'ensemble de ses outils de soutien à l'économie, pas simplement à travers les dispositifs régionaux que vous connaissez tous - je ne vais pas les énumérer, vous n'êtes pas là pour entendre ça, mais vous dire qu'on accompagne, on accompagne notamment les tissus PME-PMI sur la transition énergétique avec des contrats d'appui aux projets sur la transition énergétique. Le CAP PME-PMI que vous connaissez, c'est 8 millions d'euros par an, ce n'est pas négligeable, d'investissement pour la région auprès de vous. Et nous coopérons avec l'État, je tiens à le dire, en parfaite adéquation sur ce qu'on appelle France 2030 régionalisée, c'est-à-dire sur l'appui à des projets économiques structurants pour le territoire en parité région et État, aux côtés, naturellement, des collectivités

locales, mais pour les projets d'innovation et de soutien, et notamment de soutien industriel. Nous continuerons cet effort. Et même si vous connaissez les contraintes budgétaires des uns et des autres, c'est un effort que nous souhaitons maintenir parce que nous voulons que la région Centre-Val de Loire puisse poursuivre et continue d'être leader sur le secteur industriel. Merci beaucoup.

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup pour ces précisions et cette prise de parole. Je vais laisser l'équipe du débat conclure et puis vous présenter les prochaines modalités. Peut-être seulement vous expliquer... Effectivement, on va être un peu partout en France, mais on ne quitte pas encore le territoire de la région Centre-Val de Loire, puisqu'il y a le 27 octobre prochain, une visite du poste électrique à Eguzon qui permettra de poursuivre un peu les échanges et de voir un peu techniquement comment tout ça est exploité. Il reste encore quelques places, donc vous pouvez vous inscrire sur le site internet du débat. Et je vais laisser... Oui, les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'à demain, si vous voulez rejoindre la visite. Jacques, je vous en prie.

### **M. Jacques REGAD - CPDP**

Merci. On va conclure à deux voix avec Francis. Sur le contenu de cette soirée, nous, on a deux obsessions à la CNDP. La première, c'est de vous donner la parole. Je pense qu'on a effectivement réussi ce soir à vous écouter et vous avez été nombreux à vous exprimer, donc merci. Et puis, la deuxième obsession, c'est de faire en sorte que sur la base de ce recueil de parole, on puisse faire évoluer le projet, donc recommander des éléments à RTE et discuter avec le maître d'ouvrage pour que le projet s'améliore si nécessaire. On est bien dans cette logique-là.

Moi, j'ai retenu par rapport au thème de la soirée sur le développement du territoire et la question de l'énergie et de l'électricité en particulier. Il y a trois points que j'ai retenus et puis Francis pourra compléter. Le premier point, c'est ce qu'on souhaite effectivement approfondir dans ce débat, c'est la question de la gouvernance, c'est-à-dire comment on arrive à anticiper les besoins, comment RTE travaille avec Enedis et avec les autorités locales et avec les lotisseurs industriels. Il y a une question de gouvernance et d'articulation entre l'offre et la demande qui se pose et qui, peut-être, nécessite d'être mieux posée, mieux exposée dans le cadre de ce schéma. Il y a des évolutions qui sont proposées par RTE sur cette question de l'offre territoriale. Donc, il y a réellement un sujet qu'il nous faut approfondir et je pense que vous l'avez bien, en tous les cas, on a bien capté cette dimension-là ce soir.

Le deuxième point sur lequel je pense qu'il y a aussi des marges de progrès ou des marges de discussion importantes, c'est la question du dimensionnement du schéma. On voit bien que le schéma est dimensionné avec des priorités 1, 2, 3 sur les territoires, que ce dimensionnement, il y a des marges de manœuvre possibles, il y a des curseurs qui peuvent être posés par RTE en fonction des contextes locaux, en fonction de la demande qui sera exprimée ou affirmée dans les années à venir. Donc, le dimensionnement du schéma nécessite d'être travaillé également et peut-être d'être précisé par rapport au projet actuel.

Et enfin, le troisi me point qui est ressorti de mani re  vidente, c'est la question de la temporalit  des investissements.   quel moment je serais desservi ? Comment on arrive   mutualiser des questions de renforcement du r seau avec les besoins locaux de raccordement. On a parl  de zone centrale. Effectivement, l' lectricit , elle passe ici, mais   quel moment elle s'arr te ? Est-ce qu'il faut renforcer tel ou tel tron on de ligne pour que l' lectricit  desserve le bon endroit ?

C'est ces questions-l  qui sont absolument centrales et c'est bien l'objet de la planification. On est   un mois du d but du d bat et on sent bien que ce sujet-l  est syst matiquement  voqu , en dehors des questions plus techniques ou plus th matiques qui seront  galement  voqu es dans des webinaires   venir. Donc, merci pour cette expression et je pense qu'on a bien capt  ces trois sujets, mais Francis va peut- tre compl ter le propos.

### **M. Francis BEAUCIRE - CPDP**

Je ne vais pas redire la m me chose que Jacques, simplement   titre personnel, je dirais que moi, je suis, nous sommes rassur s sur un point : On a bien fait de venir ici pour poser une question g n rale, comme vous l'avez fait observer, Monsieur, quand vous avez dit que votre question provocante, c' tait probablement peut- tre un peu pareil ailleurs. Donc, c'est rassurant pour nous de voir qu'on  tait dans le bon endroit pour poser cette question du rapport entre la desserte en  lectricit  et puis d'autre part, la dynamique  conomique locale. Et comme vous l'avez dit, Madame, le poser dans un lieu o  on n'est pas dans un grand bassin industriel, je pense que vous vous songiez probablement au Havre ou   Marseille-Fos. On n'est pas non plus dans une  norme m tropole tr s consommatrice d' lectricit . Et le territoire que vous repr sentez, je pense que nous, on en a bien conscience, c'est une composante essentielle de l' quilibre entre les territoires. Et comme on le sait tous ici, pour notre R publique, l' quilibre entre les territoires est un projet de longue date qui est toujours vivant.

Vous remercier, d'abord vous, les gens de Ch teauroux, de l'Indre et d'un petit peu ailleurs - Je fais r f rence aux doigts lev s tout   l'heure. Et puis  videmment, remercier les intervenants, Monsieur le pr fet, Monsieur le maire, Monsieur le pr sident. Et puis, remercier Monsieur B atrix qui est arriv  un petit peu apr s, mais qui s'est rattrap . Et puis, remercier Madame Pitou-Agudo qui a  t  bombard e de questions. Donc, vous avez compris, tout le monde a compris, c'est urgent. Merci beaucoup. Je relaisse la parole peut- tre   Shirine pour cl turer l'organisation de cette soir e. Et bonne soir e pour r ver ensuite de ces raccordements. N'est-ce pas ?

### **Mme Shirine OMARI - Animatrice**

Merci beaucoup Francis. J'affiche juste   l' cran les prochaines rencontres. Donc en ligne, vous aurez probablement plus de facilit s   y participer, que nous retrouver   Limoges et   Bordeaux pour les prochaines r unions territoriales,  galement sur ces th mes de l'int gration territoriale du sch ma d' volution du r seau  lectrique. Mais en ligne le 30 octobre, nous continuerons   d battre des impacts du r seau d' lectricit  sur la sant  et sur les paysages. Nous poursuivrons le 13 novembre sur un webinaire sur le plan d' volution et l' conomie des territoires plus largement, o  nous continuerons   approfondir les sujets que nous avons commenc    toucher ce soir. Vous pr ciser aussi quelques outils en ligne qui sont syst matiquement disponibles jusqu'  la cl ture du d bat mi-janvier. D'abord, l'Elec'Quiz, donc un parcours num rique qui vous permet de d couvrir qui est RTE, ce qui est le sch ma d' volution du r seau  lectrique et quels

sont les grands enjeux et qui vont vous permettre de vous positionner. Vous le verrez, en 10 minutes, vous avez la possibilité de graviter autour de plusieurs enjeux et de prendre position. Cart'Elec, où vous avez la possibilité de découvrir comment est prévu actuellement le déploiement du réseau électrique en 2030 et en 2040. Donc, n'hésitez pas à aller naviguer sur la carte, fouillez sur la région Centre-Val de Loire, voir quelles sont les prochaines zones de production d'électricité, comment elles vont être accordées et laissez un commentaire. Tout ça est analysé par l'équipe du débat.

Et puis, posez vos questions et partagez votre avis sur la plateforme participative où l'équipe du débat et RTE pourront vous apporter des réponses dans un délai de 15 jours environ. Tous ces liens sont disponibles sur le site du débat et vous pouvez récupérer les informations sur la brochure qui est à l'entrée. Vous avez un QR code avec tout ce qu'il faut. Je n'ai plus qu'à vous remercier, vous qui êtes présents ici à Châteauroux et les personnes qui sont encore connectées en ligne. Merci beaucoup pour votre participation. Désolée pour ce petit retard de six minutes. Et je vois qu'il y a encore des petits *post-it* où j'ai cru voir des écritures. N'hésitez pas à nous les laisser ou si pendant le buffet, une autre idée vous vient, on les récupèrera volontiers. Très bonne soirée et on se retrouve de l'autre côté au buffet. Merci beaucoup.